VOLUME VI. JEUDI, 10 DECEMBRE No. 23

L'ECHO DU MANITOBA 1903
IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR H. D'HELLENCOURT, Propriétaire.
44 RUE ALBERT, WINNIPEG. BOITE POSTALE 117

L'Echo du Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE

"TOUT DROIT"

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Canada et Etats-Unis ... $1 par année
Europe ... $2.50 par année
Les annonces et réclames sont reçues directement au bureau de L'Echo du Manitoba.
Tarif des annonces : $2 le pouce par mois.

En Turquie

Consul Americain insulte

Constantinople, 8.—M. Davies, consul des Etats-Unis à Alexandrette, Turquie, d'Asie, a été récemment assailli et insulté par la police. En conséquence le pavillon étoilé de l'Union ne flotte plus sur le Consulat et M. Davies s'est retiré à Beyrouth.

Le secrétariat d'Etat à Washington, informé par câble a donné l'ordre à son ministre à Constantinople, M. Leishman, d'instruire cette affaire et de demander des réparations à la Porte.

Il paraît que le consul Davies avait fait sortir de prison un Arménien naturalisé Américain, le nommé Attarian, détenu précédemment pendant deux mois à la prison d'Aleppo.

Attarian avait été relâché à la condition qu'il quitta le pays.

C'est pendant que le consul le conduisait à bord du steamer qui devait le transporter que la police intervint et malgré les protestations du consul, arrêta Attarian à nouveau pour le réincarcérer.

On prête aux Etats-Unis l'intention de demander d'énergiques réparations d'autant plus que la question de la dernière affaire de Beyrouth n'a pas encore été entièrement réglée. D'autre part les autorités turques prétendent qu'Attarian est un révolutionnaire et que son passe-port n'était pas en règle. Il était en outre paraît-il porteur de la somme de $2,500 lors de son arrestation.

Ne serait-ce pas plutôt là le vrai motif de cette action de la police Turque ?

GRAND INCENDIE A MONTREAL

$50,000 de degats

Montréal, 10.—Les ateliers de machines et la fonderie de M. F. E. Games, situés rue Ontario ont été complètement détruits par un terrible incendie qui se déclara ce matin de très bonne heure.

Les pompiers eurent beaucoup de mal à lutter contre l'élément destructeur, car la tempête faisait rage et activait les flammes. C'est à grand'peine que les pompiers purent réussir à protéger les constructions voisines. Les rues étaient en outre presque impraticables en raison de l'abondante chute de neige qui était survenue dans la nuit. Les pertes se montent à $50,000.

Mort d'Herbert Spencer

Le celebre ecrivain anglais

Il était âgé de 83 ans — quelques notes sur ses travaux scientifiques et économiques

Londres, 8.— Herbert Spencer, le célèbre écrivain est mort ce matin chez lui à Brighton. Il était dans un état de santé précaire depuis quelque temps. Il a expiré sans douleur. Par son ordre, on ne donnait que le moins possible d'informations sur sa santé durant sa maladie. Il était né en 1820.

Herbert Spencer naquit à Derby en 1820. Son éducation fut faite par son père qui était maître d'école à Derby, et par son oncle, Thomas Spencer, un clergyman qui s'occupait beaucoup d'œuvres philantropiques.

A l'âge de 17 ans, il fut nommé ingénieur civil, mais après huit années, durant lesquelles il avait collaboré à diverses revues, il abandonna la profession.

Il commença à publier un recueil de lettres en 1842 et de 1848 à 1853, nous le voyons remplir avec compétence le poste de sous éditeur du journal "l'Economiste."

C'est pendant cette période qu'il publia son 1er ouvrage considérable intitulé "Statistique Sociale ou les Conditions essentielles de bonheur pour la nature humaine."

Spencer contribua à d'autres revues et en 1855, nous voyons apparaître ses "Principes de Psychologie." Enfin, il serait trop long d'énumérer tous les essais philosophiques que Spencer publia jusqu'à 1882.

Il visita les Etats-Unis et le 12 mai 1883, il était élu membre correspondant de l'Académie des Sciences Morales et Politiques de France, en remplacement d'Emerson. Il déclina cet honneur de même qu'il avait toujours refusé toute distinction honorifique.

Tous les ouvrages de Spencer ont été traduits dans toutes les langues. Depuis 1886, il était malade et ne publia que très peu d'ouvrages.

Un essai pratique du Marconigraphe

Un steamer en detresse signale sa position et recoit des secours en plein ocean

Queenstown, 10.—Le steamer "Kroonland" de la Red Star Line est arrivé ici hier matin, à 8 heures après avoir eu sa drisse de gouvernail rompue à 300 miles au large.

Le Kroonland était assisté d'un remorqueur.

Les 900 passagers ont fait preuve du plus grand calme. Six cent passagers de pont seront envoyés à New-York, par un navire spécial.

Aussitôt que l'accident se produisit le capitaine Dexrud, commandant le Kroonland envoya à Crookhaven un message sans fil pour les agents de la Cie., à Anvers, en les informant de la nature de l'accident et disant que le navire ne pouvait continuer la traversée.

Une demie heure après la réponse arrivait et donnait l'ordre au capitaine de virer de bord et de mettre le cap sur Queenstown.

Pendant ce temps les passagers informaient leurs parents et amis en Angleterre et en Europe du retard qu'ils étaient forcés de subir. Plusieurs d'entre eux, demandèrent des fonds et reçurent des réponses, avant que la terre fut en vue.

Tous les passagers sont unanimes à faire l'éloge du télégraphe sans fils.

Le Kroonland, grâce à ses deux hélices gouvernait assez bien, la seule différence résidant dans la réduction de la pression et conséquemment de la vitesse du navire.

Ces bons Americains

Nashville-Tenn.—Un duel au révolver a eu lieu en cette ville le 6 décembre, devant l'église Presbytérienne, entre les nommés Thomas Cox et Benjamin Dowell.

Ce dernier fut transporté à l'hôpital où on constata qu'il avait l'abdomen perforé et qu'il ne survivrait pas. Cox fut capturé peu après, mais refusa de parler.

Le Dr L. A. Ausban venait juste de commencer son adresse aux fidèles lorsque Dowell fit irruption dans l'église, son révolver fumant à la main.

Mssieurs, dit-il, on m'a tiré dessus, prenez mon arme, s'il vous plait !

La confusion se mit dans l'auditoire, et on prit des dispositions pour le comfort du blessé, mais le service religieux interrompu ne fut pas repris.

Condamne a la prison

Toronto, 8. — Charles Wilson, surnommé "Foxy Smith," John Martin, dit Chas. Yeats et Frank L. Waterous, ont plaidé coupables de vol à Cornwall, et ont été condamnés au pénitencier. Waterous a attrapé 3 ans et les autres 4 ans.

Le nouveau Maire de Winnipeg

Elu a une grande majorite

Les élections au conseil municipal ont eu lieu hier 8 décembre, à Winnipeg, tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait.

Le nouveau maire dont nous donnons ci-dessous le portrait à nos lecteurs est M. Thos. Sharpe, exalderman. C'est un homme de grande valeur qui a déjà servi les intérêts de la ville de Winnipeg, pendant 4 années, et tout nous porte à croire que ses électeurs n'auront qu'à se louer de leur nouveau maire.

M. Thos. Sharpe, a été élu par près de 1,000 voix de majorité.

Voici la composition du conseil pour 1904 :

Maire: Thomas Sharpe, Esq.

CONSEILLERS

Quartier :
1.—C. Campbell et J. C. Gibson.
2.—Capt. J. R. Wynne et J. Russell.
3.—J. W. Horne et J. G. Latimer.
4.—A. McCharles et J. G. Harvey.
5.—J. H. Fry et D. D. Wood.
6.—F. J. C. Cox et J. W. Cockburn.

Parmi les électeurs qui ont contribué par leur vote à l'éclatant succès de M. Thos. Sharpe, il y avait la plus grande partie des citoyens de langue Française, résidant à Winnipeg.

M. Thos. Sharpe, serait donc sympathique à notre nationalité.



Mr THOS SHARPE
Elu Maire de Winnipeg le 8 Decembre

COMMISSAIRES DES ECOLES

Quartier :
1.—D. A. Ross et F. C. Hubbard.
2.—G. W. Donald et A. Haggart.
3.—A. Congdon et Jas. Scroggie.
4.—C. H. Johnson et G. A. Lister.
5.—A. Brown et J. A. McKercher.
6.—Dr McMunn et J. H. Dulmadge.

SUICIDE

Un jeune anglais se suicide dans un hotel de Winnipeg

Un jeune Anglais, de Londres, Angleterre, le nommé W. J. Salter s'est suicidé mercredi, à Winnipeg, au Tecumseh Hotel, en s'ouvrant une artère à l'aide d'un petit couteau de poche. Il fut trouvé tout habillé sur son lit, et le sang qui s'échappait de sa blessure avait formé une large tache sur le plancher. Comme il respirait encore on manda en toute hâte le Dr Moorehead, qui essaya de panser la blessure, mais hélas il était trop tard et l'infortuné rendit bientôt le dernier soupir.

Salter était depuis un mois à l'hôtel et avait signé sur le régistre : W. J. Salter, de Londres-Angleterre.

C'était un homme de 35 ans environ ayant 6 pieds de haut, une physionomie intelligente et distinguée, toujours propre et soigneusement rasé. Les vêtements étaient usés mais en bon état et tout en lui dénotant un homme d'une certaine éducation.

Slater arriva dans l'Ouest au printemps passé avec les membres de la colonie Darr. Il paraîtrait qu'il fut pendant quelque temps employé comme cuisinier chez un entrepreneur de terrassements, puis il se trouva sans place et depuis quelque temps il était à Winnipeg, cherchant de l'ouvrage. On ne lui connaissait pas d'amis. Il était absolument sans un cent en poche et sans aucun doute trop fier pour demander aucun secours.

Ce qu'il y a de tristement remarquable c'est le courage avec lequel ce désespéré à mis fin à ses jours.

Après avoir erré toute la journée à la recherche d'un emploi il monta tranquillement à sa chambre, enleva simplement son chapeau, gardant son pardessus, puis s'asseyant sur le bord du lit il retroussa la jambe gauche de son pantalon et de son caleçon ; puis après avoir tiré son couteau de sa poche et l'avoir ouvert il se plongea froidement la petite lame dans la jambe au-dessous du genou, coupant l'artère.

Il ferma ensuite son canif et le rentrant dans sa poche (où on l'a trouvé taché de sang), il se coucha sur le dos, en travers de son lit, laissant le sang s'échapper de la blessure, sachant bien qu'une mort lente mais certaine allait bientôt terminer ses jours. Quelles pensées ce malheureux a-t-il pû avoir avant de mourir ? Est-ce le souvenir de jours meilleurs dans son pays, contrastant avec sa misère, ici, qui l'ont déterminé à mettre fin à ses jours ? Tout porte à le croire, hélas !

Au Thibet

Russes contre Anglais

Londres, 10.—Le correspondant du "Daily Mail" à Tokio, télégraphie :

Les Russes sont en train de construire deux forts et de réunir des troupes. Ils se préparent de la façon la plus sérieuse à combattre l'expédition projetée par les Anglais au Thibet.

L'endroit précis où les Russes se concentrent n'est pas encore définitivement connu.

Condamne a mille ans de prison

D'Houston, Texas, nous parvient la nouvelle d'une condamnation étrange.

Un nègre qui était accusé de tentative d'assassinat vient d'être condamné à mille ans de prison. La loi ne permettant pas au jury de prononcer la peine de mort.

En Extreme Orient

Un télégramme reçu de Tokio, le 10 décembre, nous annonce qu'une forte escadre Russe composée de huit navires de guerre dont 2 cuirassés de 1ère classe, vient d'arriver à Chemulpo, le port de Seoul, la capitale Coréenne. Les Russes ont décidé d'ouvrir au commerce mondial le port de Yougampho. Si la Corée voulait s'opposer à ce projet, la Russie a déclaré vouloir débarquer 3,000 hommes et marcher sur Seoul.

Londres, 10.—Les articles éditoriaux des grands journaux de Londres font remarquer que la Russie est liée à la Grande-Bretagne par l'obligation qu'elle a contractée de respecter l'intégrité de la Corée à la condition que l'Angleterre restitue Port Hamilton à la Corée, ce qui fût fait. On attend d'autres détails.

Sa Saintete Pie X

Distribue des vases sacres aux eglises pauvres

Rome, 9.—Durant le règne pontifical de Léon XIII une grande quantités de vases sacrés et d'ornements d'Eglise de grande valeur avaient été accumulés au Vatican. Le défunt pape avait eu l'intention de les faire distribuer à des Eglises pauvres et aujourd'hui Sa Sainteté Pie X voulant donner suite aux projets de son illustre prédécesseur vient de nommer un comité à la tête duquel il a placé le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat, afin d'en effectuer la distribution aux Eglises pauvres.

Un Rothschild polaire

Les Esquimaux de Groënland n'ont pas besoin d'être exhortés par les missionnaires danois à pratiquer la pauvreté évangelique; ils ne songent point à amasser et vivent, selon un de leurs dictons favoris, "entre la main et la bouche." Jamais il ne viendrait à l'esprit d'un de ces indigènes d'émigrer dans un pays commerçant et d'y devenir riche, quitte à revenir jouir de ses rentes, si le cœur lui en dit, dans sa rude patrie. Aussi l'unique exemple d'une fortune faite par un Groënlandais mérite-t-il d'être enregistré.

C'est le cas du nommé Kor-koya, natif de Julianehaab dont la revue allemande "Germania" nous raconte l'odyssée. Kor-ko-ya, à l'âge de vingt et un ans (il en a aujourd'hui soixante et un), s'engage comme matelot, sur un baleinier croisant dans la mer de Baffin.

Au bout de six mois, il abandonna le navire et vint s'établir à Frobisher, sur la terre de Baffin. Là, il se mit à acheter aux naturels toute espèce d'objets de leur industrie, qu'il revendit beaucoup plus cher aux baleiniers.

Aujourd'hui Ker-ko-ya a monopolisé tout le commerce indigène de ces parages, et il est devenu l'intermédiaire obligé entre l'offre et la demande, entre l'Européen et l'Esquiman. Il pourrait déjà être en possession d'une fortune liquide relativement grosse s'il se souciait de l'argent ; mais il se fait payer en comestibles, qu'il troque parmi les Esquimaux contre d'autres marchandises.

Tout le luxe que s'accorde ce Rothschild polaire, c'est d'habiter une maison en bois, où il s'éclaire au pétrole, où il a un bon poêle pour se chauffer durant l'interminable hiver arctique, une table (chose inouïe chez les Esquimaux !) et une collection de curiosités groënlandaises qui est unique au monde. Il possède 10 cajaks et 60 doubles rames, 4 canots à 30 ameurs, un nombre infini de harpons, de lances, etc. Il s'est institué grand amiral de toute sa flotte. En outre, il possède 40 chiens croisés (esquimaux avec terre-neuve). Son domestique comprend 25 hommes, chasseurs, rameurs et éleveurs de chiens. Deux vastes magasins près de sa maison sont remplis de dents de narvals, de peaux d'ours et de renards, de duvet de canards eider pour édredons, etc.

Sa fortune est évaluée à 50,000 couronnes.

En Colombie

Les Colombiens lutteront jusqu'a la mort

New-York, 10.—Le commandant en chef des troupes de la Colombie a fait à Baranquilla un appel aux armes au peuple Colombien dont nous extrayons les passages suivants :

Chefs, officiers et soldats de l'armée d'opérations du Pacifique à l'Atlantique et de Panama: le gouvernement des Etats-Unis avec la bestialité d'une brute ne considérant que sa force vient d'essayer de démembrer notre pays; insultant notre drapeau tricolore que jusqu'à présent, nous avons toujours su tenir avec dignité.

A l'époque de l'émancipation de l'Amérique, la Colombie a fait preuve d'une unité d'âme qui a fait l'admiration du monde entier. Le Venezuela et l'Equateur suivirent nos pas et nous pûmes alors aider à la formation du Pérou et de la Bolivie.

Ils enroleront leurs femmes

Si les forces de la jeunesse Colombienne ne suffisent pas à dominer le colosse du nord avant que nous ayons entièrement disparu, ceux qui vivront encore auront du moins la satisfaction de voir nos mères, nos femmes et nos filles prendre les armes et suivre le sentier de l'honneur que nous aurons tracé...

Il est préférable de voir la race Colombienne disparaître toute entière que de nous soumettre à la politique d'infamie du Président Roosevelt.

Il ne semble pas que le chef de l'Union sache bien intetpréter le sens de la doctrine de Munroe et il paraît ignorer la clause des traités de 1846 par laquelle les Etats-Unis nous garantissaient que Panama appartiendrait toujours à la Colombie.

Pays impregne de sang

Tout ce pays a été imprégné de sang, le sang des héros tombés pour notre indépendance. Nous l'arroserons à nouveau avec notre sang, donnant ainsi au monde un exemple digne d'être imité.

Chefs, officiers et soldats de l'armée, nous allons jurer devant Dieu et promettre à notre Patrie de combattre et de défendre nos droits jusqu'à notre dernière goutte de sang.

Donné ce 23 novembre 1903, au quartier général de Baranquilla, par le Général en Chef des troupes Colombiennes.

(Signé) DANIEL ORTIZ.

Tempete de Neige a Montreal

Service des Tramways interrompu

Montréal, 10.—Les Montréalais ont réussi à sortir aujourd'hui et à se rendre à leurs bureaux où à leurs magasins, mais cela n'a pas été sans peine.

Durant toute la journée d'hier le vent soufflait en tempête et la neige tombait en abondance. Toute la nuit la neige continua à tomber et ce matin la ville entière était ensevelie sous une couche de neige de 15 pouces d'épaisseur.

Les citoyens des différents quartiers après s'être frayé un chemin dans la neige depuis leur demeure jusqu'aux rails des tramways, furent bien désappointés. Toute circulation était complètement interrompue.

Force leur fut donc de continuer à se frayer un chemin au milieu de la neige afin de pouvoir se rendre à leurs occupations respectives. Plus d'un employé a dû arriver en retard !

Aujourd'hui, les tramways ont recommencé à circuler seulement sur quelques lignes et encore fort irrégulièrement. Il y a longtemps que l'on n'avait eu pareille tempête à Montréal. Le service des trains sur les diverses lignes du C.P.R. a été aussi considérablement retardé.

A la recherche d'une oreille

L'homme qui a vendu son oreille droite $5,000 à un millionnaire désire en acheter une "bon marché"

Dernièrement un millionnaire américain ayant perdu son oreille droite, se le faisait remplacer à Philadelphie.

Le docteur qui fit l'opération (qui a parfaitement réussi) avait acheté à un individu son oreille pour le prix de $5,000. L'oreille fut coupée vivante et greffée aussitôt sur son riche client.

Or, aujourd'hui l'homme qui a vendu son oreille trouve que cela dépare un peu l'harmonie de son visage et il veut en acheter une autre ; mais il ne veut pas la payer trop cher !

Bref, notre homme est enchanté, car il vient de réussir à trouver une autre oreille. Un pauvre diable de mineur vient de se présenter et il a déclaré qu'il était prêt à se laisser couper l'oreille pour la somme de $1,000 seulement !

Comme il possède une bonne constitution et que son oreille à la forme et les dimensions requises, nul doute que l'opération ait lieu prochainement.

Le premier opéré aura donc en 2 semaines passées à l'hôpital gagné la jolie somme de $5,000 moins $1,000 qu'il aura dû payer pour sa nouvelle oreille. En somme, il lui restera $4,000 et ses deux oreilles. Qui sait si maintenant le mineur ne cherchera pas à remplacer l'oreille qu'on va lui couper pour une autre oreille de $500 ?

Il pourrait bien en trouver ! l'argent a un pouvoir tellement fascinateur sur les pauvres diables !

L'Echo du Manitoba
Winnipeg, 10 Decembre 1903

Veuillez prendre note

Que de fois n'avons-nous pas entendu de braves conservateurs affirmer avec une entière conviction, que "si les conservateurs arrivaient au pouvoir, un nouveau bill remédiateur serait présenté et coûte que coûte, deviendrait loi."

Certes, ils étaient pour la plupart sincères, ceux qui sans sourciller nous énonçaient ces prophétie soigneusement répandues parmi le public par quelques Nostradamus intéressés à lancer ces canards politiques.

Il se trouve toujours de braves esprits ingénus et confiants pour avaler tout cru le volatile.

Ne sait-on pas que les conservateurs, sont les brebis d'élection du Seigneur — fussent-ils orangistes — Etre conservateur, c'est le signe de la rédemption.

Que ne devait pas faire ce brave H. John Macdonald, une fois hissé au pouvoir, par les électeurs du Manitoba ?

C'était chose sûre et certaine; ça ne bargouinerait longtemps.

H. John a quitté le pouvoir, sans avoir seulement essayé de faire quoi que ce soit pour la minorité.

Vint M. R. P. Roblin, les espérances, les prophéties se tournèrent de son côté.

C'était lui, la source de justice et de rétribution !

Que n'attendait-on pas de lui ?

Que ne promettait-on pas en son nom !

Où sont les neiges d'antan ?

Où sont les espoirs de jadis ?

Il n'y a pas à en douter, nous allons voir les suaves et prophétiques lumières du parti bleu, nous annoncer à grand son de trompettes les "magnifiques et douces" promesses des grandes choses que ne manqueront point d'accomplir les chefs torys si jamais ils arrivaient au pouvoir.

Il est si facile de faire des promesses de ce genre quand on sait pertinemment que l'on n'a nulle chance d'arriver au pouvoir ?

Et certes, aucun bleu, tant soit peu de bonne foi et renseigné, ne se fait d'illusion à cet égard.

Sir Wilfrid Laurier continuera après les élections, comme avant, à diriger la barque du Canada, pour notre plus grande gloire et notre plus grand bonheur.

Tout ce que peuvent espérer les conservateurs c'est de remporter des succès locaux, de maintenir représentation actuelle.

Ce ne sera déjà pas si facile.

L'on n'en aura pas moins recours à ces manœuvres prophétiques pour le bénéfices de certains candidats.

Du moins, avons-nous dès maintenant les moyens de faire justice de l'une de ces manœuvres. Voir en effet ce qu'écrit la "Gazette", le journal conservateur de Montréal:

"Quelques journaux, impriment cette anecdote: si les conservateurs reprennent le pouvoir aux prochaines élections parlementaires un nouveau bill rémédiateur sera présenté et coûte que coûte deviendra loi.

C'est pour sûr, quelqu'un de nos pires ennemis qui a lancé ce canard !"

Prenez note de cette déclaration de la "Gazette", bonnes âmes naïves et faites-en votre profit quoique ces paroles ne vous aient point été destinées assurément.

Pour le developpement de l'Industrie Miniere au Canada

Nous avons reçu d'Ottawa une nouvelle qui est de la plus haute importance pour le Canada.

Le ministre de l'Intérieur a l'intention d'envoyer en Europe une commission chargée d'étudier les divers procédés électriques qui sont employés pour la fonte du Minerai de Fer.

Il existe dans l'Ontario et dans la province de Québec de très riches gisements de pyrite de fer que l'on n'a pas pû exploiter jusqu'à ce jour en raison de la chèreté du combustible.

Il est vrai que dans l'Ouest et dans les provinces maritimes le charbon est en abondance, mais le prix du transport jusque dans les provinces d'Ontario et de Québec, en rend l'emploi impossible dans ces dernières provinces.

Il est donc de toute nécessité de résoudre ce problème du combustible ou du traitement économique du minerai avant qu'aucun progrès ne soit permis pour utiliser les immenses quantités de minerai de fer contenues au Canada.

Ce problème semble à la veille d'être résolu. Car, si il n'existe pas de mines de charbon dans les provinces de Québec et d'Ontario, du moins les chutes d'eau y abondent. Et ces chutes d'eau constituent autant de pouvoirs capables de produire de l'électricité, à un prix très minime et conséquemment permettent de traiter les pyrites de fer avec succès et économiquement.

Et ce n'est pas tout. Le minerai de fer traité par l'électricité est fondu à une température très élevée et les résidus que l'on trouve dans les procédés de fonte à l'aide du coke et du charbon, n'existent plus. Le fer et l'acier dont la fusion a été obtenue par un procédé électrique sont plus purs et meilleurs.

Ce procédé a été déjà expérimenté avec grand succès en Europe, notamment en Italie et en France, à Livet où deux modes de fusion sont employés et connus sous les noms de: procédé de Keller et de méthode de Harmet.

En Suède, à Gysinge on obtient un acier réputé en fondant des pyrites de fer par l'électricité.

Nous ne serions pas surpris que l'Hon. M. Sifton, choisit le Dr Haanel, le superintendant des Mines du Dominion, pour aller en Europe étudier cette question de près.

Reflechissez !

Le Commerce du Canada etait en 1896 de $239,925,360

Il a ete en 1903 de $467,064,685

C'est donc une augmentation de 107 pour cent dans l'espace de sept annees

Pourquoi irions nous changer de fond en comble un Tarif qui nous a si bien reussi ?

Que peuvent contre de telles evidences, les criailleries et les jeremiades de politiciens dont l'unique souci est de se hisser au pouvoir ?

Les Indiens du Nord Ouest Canadien

Ils sont prosperes

Le Rév. Père Thibaudeau, O.M.I. missionnaire chargé des réserves Indiennes nous apporte des nouvelles très récomfortantes au sujet des Indiens du Nord-Ouest Canadien.

Des déclarations faites par le Rév. Père Thibaudeau, il résulte que nous sommes en droit d'espérer voir un jour les Indiens tout à fait civilisés et devenir non seulement de bons fermiers, agriculteurs et éleveurs mais aussi des ouvriers habiles dans tous les corps de métiers. Forgerons, charpentiers, mécaniciens, etc. Les jeunes Indiens sont d'excellents écoliers et apprennent facilement à lire et à écrire. Leur esprit guerrier est devenu beaucoup plus pacifique et les anciennes coutumes et danses d'autrefois, tendent de plus en plus à disparaître.

Le gouvernement veille d'ailleurs à interdire toute manifestation des anciennes traditions.

Les jeunes Indiens des deux sexes sont soignés et élevés dès l'âge le plus tendre par les Pères Oblats et les Sœurs Grises qui leur enseignent non seulement à lire, à écrire et les préceptes de la religion chrétienne, mais encore une foule d'autres choses pratiques. Aux jeunes gens on enseigne les travaux de culture, le maniement et la réparation de tous les instruments agricoles, la façon de se bâtir des maisons comfortables, la confection de harnais pour les bêtes de somme, etc.

Aux filles, les bonnes Sœurs Grises enseignent tous les travaux de couture, les recettes de la cuisine civilisée, leurs devoirs de futures maîtresses de maison et même les principaux éléments du savoir vivre en bonne société.

Plusieurs jeunes filles Indiennes ont même montré de grandes dispositions pour la musique, le dessin et la peinture.

Lorsque le jeune Indien a atteint l'âge de 18 ans, il quitte l'école. C'est le moment le plus critique pour lui.

Continuera-t-il une fois livré à lui-même, à suivre la bonne route, ou deviera-t-il ? C'est alors que le rôle des inspecteurs du Gouvernement devient important. Il faut surveiller encore ces jeunes gens, les conseiller afin qu'ils tirent tout le parti possible de ce qu'ils ont appris chez les Pères. C'est alors que l'œuvre des Sœurs Grises devient efficace. En effet le jeune Indien se marie de bonnë heure et si la compagne qu'il se choisit a été, élevée au sein des bonnes Sœurs, elle est là pour ramener son époux dans le bon chemin, lui faire voir son devoir et vous savez comme moi, "Ce que femme veut......"

Il m'a été donné d'étudier personnellement et de très près le genre de vie des Indiens modernes—et j'en conclus comme le Père Thibaudeau, que l'Indien du Nord-Ouest est susceptible de devenir dans un avenir très rapproché un homme tout à fait civilisé et qu'il y a tout avantage à nouer des relations avec eux et à les guider. Je terminerai par une petite anecdote.

L'année passée j'eus l'occasion d'habiter pendant quelques mois en pleine prairie près de Maskawata, (Man). et de la réserve d'Indiens Sioux.

J'aimais beaucoup à rendre visite à un vieil Indien, un nommé Mokondi. Il n'avait appris à tendre des pièges à rats musqués, à démêler une piste de loup, distinguer les pistes fraîches des plus anciennes et mille autres petites choses.

Ce Mokondi élevait des chevaux, chassait, pêchait, trappait et menait cependant une vie assez civilisée. J'eus l'occasion de le visiter souvent dans son "tipi", l'été, ou dans sa maison en bois l'hiver et j'ai toujours trouvé chez lui le meilleur accueil et un interrieur propre et chaud, sinon luxueux.

Un soir j'étais allé le voir désirant lui acheter quelques peaux de rats musqués avant mon départ pour l'Est.

Je fis mon marché, et après avoir attaché le paquet de peaux derrière la selle de mon cheval et lui avoir fait mes adieux, je partis au grand trot car il se faisait tard et la neige tombait dru.

En rentrant, je m'aperçus que mon porte-monnaie avait disparu. Je le considérai comme irrémédiablement perdu, et pensais qu'il avait glissé de ma poche durant le trajet. Comment songer en effet à le chercher le lendemain sous la neige et sur un parcours de plusieurs miles. Quel ne fut pas ma stupéfaction le lendemain en voyant paraitre mon vieil ami Indien qui vénait me remettre mon porte-monnaie intact. Il l'avait trouvé devant sa maison, le porte-monnaie ayant glissé de ma poche au mõment où je sautais en selle. Qu'on ne dise donc plus que les Indiens ne sont pas honnêtes. Bien des blancs n'auraient peut-être pas si bien agi ?

E. R. de B.

Ce n'est pas un homme d'Etat

M. J. W. Bengough, récemment arrivé d'Angleterre fait les déclarations suivantes au sujet de la campagne entreprise là-bas par M. Chamberlain.

Elle se réduit à une simple lutte entre le libre-échange et la protection.

Quand M. Chamberlain a suggéré que l'industrie coloniale s'abstienne d'entrer en concurrence avec l'industrie anglaise, il n'a obtenu qu'un succès de fou rire.

Il a alors imaginé l'idée d'une alliance de tous les intérêts de l'empire.

M. Chamberlain dit M. Bengough paraît un politicien passé maître dans son art, plutôt qu'un véritable homme d'état. C'est d'ailleurs ainsi que le juge le parti libéral.

Seulement ses amis politiques lui prêtent des actes et des desseins d'homme d'état.

Gladstone n'avait qu'un rêve : poursuivre sa politique selon le bien du pays.

M. Chamberlain considère les idées politiques comme des quantités négligeables. Il change volontiers d'opinions d'un jour à l'autre et donne l'impression d'un homme sans sincérité ni scrupules.

Son seul désir, sa seule ambition semble bien être le pouvoir. M. Bengough ne se dissimule pas d'ailleurs qu'il a de grandes chances de réussir.

La ville de Rainy River

Ontario

Là, où il y a deux ans seulement on ne voyait que des broussailles, s'élève aujourd'hui Rainy River. Cette nouvelle Cité vient d'obtenir le titre de ville, et est en pleine prospérité.

Un succes pour les Canadiens

De Chicago nous parvient une nouvelle qui devrait être de nature à encourager nos éleveurs Canadiens.

En effet, à l'exposition Internationale d'animaux vivants, section ovine, — Les éleveurs Canadiens ont remporté 15 prix sur 21 récompenses accordées.

Les animaux exposés étaient presque tous âgés d'un an environ — béliers, brebis et agneaux.

Il est à remarquer que tous les éleveurs, sans exception étaient de la province d'Ontario.

Grande vente de bois dans l'Ontario

Un record dans les prix

Nous apprenons de Toronto que la vente de terrains boisés effectuée hier, par le Gouvernement a rapporté à la Province la somme de $3,677,337.50.

Il a été vendu au total 827 1.2 miles de terrains. Le prix moyen payé par mile a été de $4,450.

Cette vente a été la plus importante qui ait eu lieu jusqu'à ce jour et les prix ont de beaucoup dépassé les estimations des employés de la Couronne.

La vente a eu lieu dans la chambre Législative, édifices du Parlement.

M. P. Ryan présidait aux adjudications.

De grands marchands de bois étaient venus de tous les points des provinces d'Ontario, de Québec, du Manitoba et même des Etats-Unis, et les enchères furent très vigoureusement disputées.

Les plus hauts prix furent payés par des maisons de Minneapolis, pour des lots situés dans le district de Rainy River.

De Winnipeg au Mexique

M. H. L. Miller, vient d'annoncer que la demande de permis de construction pour un pont sur le Missouri, vient d'être faite au Congrès.

En conséquence la construction du chemin de fer entre Winnipeg et le Golfe du Mexique est une chose assurée.

Les travaux de la nouvelle ligne seront commencés au printemps prochain aussitôt que la température le permettra.

Ce nouveau réseau ferré portera le nom de : Winnipeg, Yankton and Gulf Railway.

Les promoteurs n'avaient pas fait leur demande avant d'avoir réuni les fonds nécessaires ; c'est chose accomplie aujourd'hui.

Fortifications nouvelles a Quebec

Ottawa, 8.—"Il ne faut pas ajouter foi à la rumeur mise en circulation par un journal que les fortifications de Québec, tombaient en ruine et seraient abandonnées."

Nous sommes, au contraire, en mesure d'informer nos lecteurs, (et il doit s'en trouver quelques-uns de Québec) que lors de la dernière session du Parlement, à Ottawa, on a voté un crédit pour l'érection de deux nouvelles batteries au bord du fleuve en aval de Québec. Ces deux batteries sont destinées à protéger la Citadelle. Les travaux doivent commencer incessamment.

Au Senat Americain

Le Sénat américain a inauguré le 6 décembre, sa première session régulière du 58ème congrès après avoir tranquillement terminé les séances du congrès extraordinaire.

Le "bill" au sujet du tarif de réciprocité avec le Canada sera le 1er à passer et continuera à constituer le sujet des discussions de chaque séance, jusqu'à son règlement, à l'exclusion de tous autres articles, sauf en ce qui concerne quelques affaires en cours. On pense que le 16 décembre, on procédera à un vote à ce sujet.

Un certain nombre de sénateurs ont préparé des discours d'opposition à ce bill, mais aucun d'entre eux ne sera autorisé à parler avant que le sénateur Cullom, (Illinois) qui est le rapporteur, n'ait prononcé son discours en faveur du tarif de réciprocité avec le Canada.

Il sera ensuite suivi des discours des sénateurs Tweet ou Morgan, également en faveur du bill, puis ensuite par les Sénateurs opposés au projet. On compte que le message du Président sera lu vers lundi prochain.

Fortifications des Etats-Unis dans l'Alaska

On prête l'intention aux Etats-Unis de fortifier deux petites îles qui viennent de leur échoir par suite de la décision de l'arbitrage de l'Alaska.

Cependant, des nouvelles postérieures nous permettent de croire que ces projets de fortifications ne seront pas mis à exécution, lorsque le gouvernement de Washington saura que ces deux îles, au lieu d'être distantes respectivement de 2 à 3 miles des côtes, comme il a été dit dans le rapport de la commission d'arbitrage, sont en réalité distantes de 20 et 30 miles et, par conséquent, n'ont plus la même valeur stratégique et ne peuvent pas commander Port Simpson. Lord Dundonald, le commandant en chef de la milice du Canada, doit visiter Port Simpson ces jours-ci et examiner la valeur stratégique du nouveau port du Pacifique, qui sera bientôt le terminus du Grand-Tronc-Pacifique et un endroit appelé à devenir un grand port de commerce.

COMMUNICATIONS

Monsieur le Rédacteur,

L'autre jour, plusieurs bons vieux de St Pierre, étaient en grande conférence au coin d'une rue, et comme je passais par là, je m'arrêtai un moment pour écouter les nouvelles que l'on imprimait.

La discussion était tombée sur le Pape Pie X, et l'on vint à parler de son entourage. Alors l'un des vieux demanda si Pie X avait gardé le même secrétaire qu'avait Léon XIII. Alors le vieux L'...... qui se croit savant parce qu'il se fait lire la gazette par sa fille, prit la parole.

Mais non, dit-il, c'est Mgr Marie Dorval, qui est secrétaire du Pape.

Mais dit un autre vieux, est-ce que c'est un Français, çà.

Mais non dit le vieux L'... c'est un canayen, ses parents viennent de par cheu nous, dans le cinquième rang de Ste Rosalie.

Mais comment çà, s'fait, dit celui qui avait fait la question, qu'on n'a pas entendu parler de c't'évêque là.

Mais dit le vieux L'... c'est lui qu'est venu comme délégué avant Mgr Fauconniau, et pi ensuite ils l'ont ramené dans les vieux pays.

Ah ! dit un autre vieux, les Canayens, c'est pas tous des fous, pis-qu'y en a un qu'est secrétaire du Pape.

Puis les vieux se dispersèrent, tandis que le vieux L'... s'en fût tout bedonnant à la boutique de forge redire à tous que : Le secrétaire du Pape Mgr Marie Dorval, était un canayen, croyant foncièrement avoir réparé une grande erreur de l'histoire.

QUI.

A TRAVERS L'ASSINIBOINE

Depuis mon arrivée au pays, je désirais connaitre autrement que par les brochures, ce que l'Ouest canadien offre d'avantage à ceux qui ont la bonne inspiration de quitter leur pays pour venir au Canada, afin de profiter des libéralites du gouvernement du Dominion qui met à la disposition de tout colon âgé de 18 ans, une terre fertile de 65 hectares.

A cette fin, j'ai décidé de diriger mes pas vers une ancienne colonie et j'ai choisi, comme but de ma première étape, Whitewood, (Station du C.P.R. sur la ligne de Brandon à Régina.)

Là, j'ai eu la bonne fortune d'être reçu par M. Limoges, un Canadien-français, qui a su, par son intelligence et l'expérience des affaires, parvenir à une situation de fortune vraiment enviable.

C'est avec plaisir qu'il a bien voulu me donner quelques renseignements sur sa localité et les environs.

Monsieur Limoges a débuté par l'élevage et la culture, mais c'est surtout à l'élevage du cheval qu'il a donné ses préférences.

Et à propos du cheval, il est regrettable que la bande de Monsieur Limoges soit encore ignorée à 50 ou 60 miles au sud de Whitewood, car beaucoup de nouveaux colons arrivés au printemps dernier, auraient pu se procurer à des prix raisonnables de beaux chevaux de race, au lieu d'acheter à des prix excessifs, des attelages dont ils ne sauront que faire dans quelques années.

Que ceux qui n'en sont pas encore pourvus aillent trouver M. Limoges, ils n'auront pas à regretter leur déplacement.

La colonie de Whitewood qui compte aujourd'hui environs 600 habitants, a été fondée en 1882. Depuis cette date, elle a prospéré graduellement jusqu'à ce jour.

Au nord de cette station, on trouve une colonie de Suédois fondée en 1887 et 1886, une colonie de Hongrois, fondée en 1887, et plus tard, fut fondée une colonie de Finlandais, venus au Canada sans ressources. Toutes ces colonies sont, très prospères.

A onze miles de Whitewood, au Sud, et à peu près en même temps que la Rollandry, fut fondée la colonie de St Hubert, composée en majorité de Belges et de Français.

J'ai appris de la bouche des colons eux-mêmes, qu'ils furent d'abord très éprouvés par les mauvaises récoltes qui se succédèrent pendant 4 ou 6 ans, mais ces épreuves ne les découragèrent pas, et leur persévérance et leurs efforts ont été couronnés d'un plein succès, car cette colonie peut, sans prétentions, être considérée comme l'une des plus florissantes de l'Assiniboine. On peut en dire autant de Golden-Plain et de Montgommery, dont les champs dorés par les moissons, offrent un aspect qui tient du féérique.

Après avoir traversé la superbe plaine de Montgommery, j'ai dirigé mes pas sur High View, colonie toute récente, composée surtout de Canadiens et de Français.

J'ai recueilli de presque tous les colons, l'assurance que cette place est spécialement avantageuse pour l'élévage du gros bétail à cause des abris naturels que leur offre la montagne de l'Orignal. Tous les fermiers, sans exception, sont heureux, d'y avoir choisi une terre et fixe leur demeure.

Cette paroisse aura son église au printemps prochain, et certain prétendent qu'elle aura aussi l'avantage d'être dotée d'une station de chemin de fer par le Canadian Northern.

J'aurais bien voulu voir Alma et les territoires situés entre les lignes d'Arcola et d'Estevan, mais je suis obligé de rentrer chez moi pour affaires pressantes, et je me remets à plus tard le qlaisir de continuer ma course à travers l'immense plaine.

F. A.

25 centins

Le prix de 16 doses de BAUME RHUMAL n'est que de 25 cents. Tous ceux qui sont atteints de toux, grippe, rhume, bronchite, se guérissent radicalement avec le BAUME RWUMAL. Vous le trouverez dans toutes les pharmacies.

Cartes de Visite

Il vous en faut pour le temps des fêtes, commandez-les à L'ECHO DU MANITOBA.

L'ESCAUTON

—Eh bé ! montez-vous ou ne montez-vous pas ?... Dépêchons ! dépêchons !

Et le chef de gare, son sifflet d'argent aux lèvres, se préparait à donner le signal du départ.

Mais comment donner le signal tant que ce voyageur s'attarderait ainsi sur le marchepied ?

—Un peu de patience, monsieur le chef ! Un peu de patience, je vous prie ! Là ! ça va passer, vous allez voir !

Le voyageur qui parlait ainsi était un gros homme de cent cinquante kilos, rond comme une futaille, et qui ne parvenait pas à enfourner son imposante bedaine dans le wagon de troisième classe, ancien modèle.

—Ne vous impatientez pas, ça va passer ! ça va passer, monsieur le chef ! répétait-il avec des gouttelettes de sueur sur son front. Mais aussi quelles portières ! On les a donc rétrécies, depuis l'an dernier ?... Hop ! ça y est ! Vous pouvez siffler, monsieur le chef !

Après une contraction plus violente de son abdomen, le voyageur avait pu entrer, en effet. Dans le wagon, des cris et des bravos éclatèrent.

Tandis que le train roulait, un Marensinot, sec comme une latte, qui venait d'ouvrir un panier à provisions pour déjeuner, demanda discrètement à son nouveau voisin :

—Vous prenez souvent le chemin de fer, monsieur ?

—Hé ! non, malheureusement ! répondit Youanas en épongeant son front. Ces maudites portières me gênent un peu dans les entournures. Mais en prenant quelques précautions, je peux rouler tout de même.

—Quelles précautions, si je ne suis pas trop curieux ?

—Eh bé ! en jeûnant, pardi ! Je n'ai rien mangé, ce matin ; et même, hier soir...

—Vous n'avez pas soupé ?

—Si peu... Ç'aurait été imprudent, vous comprenez ; et comme j'avais absolument besoin d'aller voir le Menoune de Labouheyre...

✦ ✦ ✦

—Ah ! vous allez jusqu'à Labouheyre ? Mais c'est très loin !... Vous allez mourir de faim, d'ici là, si vous n'avez pas déjeuné !...

—Boh ! boh ! je réparerai à midi, chez le Menoune.

—Il y a trois heures, d'ici à midi, homme du bon Dieu !... Acceptez donc cette tranche d'escauton frit ; ça vous soutiendra un peu en attendant.

—De l'escauton frit ? murmura Youanas en sentant frétiller sa langue.

Et ses yeux se tournèrent amoureusement vers un morceau de tartines dorées, sucrées, juteuses, dont le parfum s'épandait dans tout le compartiment.

—Vous n'aimez peut-être pas l'escauton ? demanda le Marensinot en approchant insidieusement la plus belle tranche.

—L'escauton ? Oh ! si ! soupira Youanas. Je l'adore !... Surtout cuit à la poêle, comme cela...

—Eh bé ! alors, si le cœur vous en dit...

—Non, non, merci ! répondit le gros bonhomme en détournant les yeux.

Et il entendait au fond de son estomac des cantilènes plaintives. " Oh ! Youanas ! de l'escauton !" devait gemir ce tendre viscère. " Moi qui n'ai pas déjeuné ce matin ! De l'escauton : de la bonne pâte de maïs, avec de la graisse, avec du sucre, avec cet amour de petite croûte croquante qui est là-dessus... Oh ! Youanas ! Youanas !..."

—... Non, non, merci ! répéta l'imposant voyageur en jetant un regard craintif à la portière...

Car ce n'était pas tout d'entrer, il fallait sortir, n'est-ce pas ? Et l'escauton n'a pas précisément la réputation d'amincir les gens qui s'en nourrissent. Il suffirait d'en donner à un ballon pour le gonfler !

—Boh ! boh ! vous n'avez rien à craindre ! insista le Marensinot. Ça tasse, de rouler. Allons ! la petite tranche de l'amitié, que diantre !

—Si vous parlez ainsi... dit Youanas en acceptant l'odorante tranche.

Et il ferma ses yeux, pour mieux savourer le parfum.

Ah ! la gredine ! ce qu'elle était bonne et ce qu'elle appelait d'antres !... " Venez donc ! venez, vous aussi !..." disait-elle aux tranches restantes. " Est-ce que vous allez me laisser ennuyer toute seule ?... Hé ! toi, la courtande, qu'as l'air de pleurer du caramel sur la serviette ?..."

Et Youanas, alléché, mangea aussi la courtande, mangea trois, quatre, cinq autres tranches d'escauton frit. Son abstinence de la veille et du matin le rendait si faible devant de telles tentations...

Et quand il eut mangé, il fallut bien boire. L'escauton est l'ami du vin ?

—Quelques châtaignes, maintenant ? proposa une voisine rieuse qui avait une si drôle de fossette au menton. Allons ! pour faire connaissance !...

Comment refuser à si aimable personne ? Et Youanas accepta les châtaignes des mains de la voisine, accepta une grappe de raisin d'un troisième voyageur, croqua quelques noisettes que lui tendait, par-dessus la cloison, un gamin du compartiment proche.

—Laluque ! Rion ! Morceux ! criaient les employés, quand le train s'arrêtait aux gares.

Youanas grignotait toujours quelque friandise en causant avec l'aimable compagnie.

—Labouheyre ! cria-t-on vers les dix heures.

Youanas sursauta.

—Labouheyre ?... Au revoir, messieurs et dames ! Me voici rendu. Je vous remercie bien pour toutes vos bontés.

Et il ouvrit rapidement la portière.

Mais en vain il l'ouvrait toute large : le bedon ne voulait plus passer ! Ni de face, ni de profil, ni de trois quarts, il ne la trouvait assez grande !... Ah ! l'escauton du Marensinot ! le maudit escauton !...

—Eh bé ! descendez-vous ou ne descendez-vous pas ?... demandait le chef de gare de Labouheyre, son sifflet d'argent aux lèvres.

—Un peu de patience, monsieur le chef ! Ça va passer, vous allez voir !

Et Youanas se démenait, les tempes couvertes de sueur ; il présentait le côté pile, présentait le côté face...

—Mais par où êtes-vous donc entré ? demanda le chef de gare ébahi.

—Par ici, té ! par cette même portière !

Et vous ne pouvez plus sortir, maintenant ?

—Hé non ! C'est la faute à l'escauton ! Ça fait tellement enfler !

—Eh bé ! vous attendrez d'être désenflé, mon bonhomme !

Et M. le chef donna le signal du départ.

Dans le wagon, ce n'était qu'un éclat de rire.

Youanas roulait des yeux furibonds.

—Caudos !... Lamothe !... Pierroton ! criaient les employés.

A chaque station, Youanas essayait de passer par la portière ; mais il n'y parvenait jamais.

Descendra !... Descendra pas ! clamaient les voyageurs, d'un bout du train à l'autre.

Et toutes les têtes se penchaient pour voir les efforts de l'infortuné Youanas.

✦ ✦ ✦

A Bordeaux, enfin, grâce à des poings robustes de contrôleurs qui vinrent le pétrir comme ceux d'une sage-femme, le gros Youanas put passer.

Un sous-chef lui dit :

—Ah ! c'est vous, l'enflé qui n'a pas pu descendre en route ? Suivez-moi !

Et il alla le remettre dans un train descendant, à destination de Labouheyre.

Seulement, pour plus de sûreté, ce fut dans un wagon de première classe qu'il l'installa.

—Ho ! ho ! il y a de la marge ! se dit Youanas en constatant que son ventre passait comme une lettre à la poste.

Et enhardi par la situation, il commanda au buffet un panier de trois francs, avec une bouteille de médoc, en attendant de pouvoir se restaurer copieusement chez le Menoune de Labouheyre.

Jean Rameau.

Les Gens Gros

L'une des plus singulières parmi les " Sociétés joyeuses " d'aujourd'hui est assurément la " Société des Cent Kilos". Son titre nous dit assez quelle condition il faut réaliser pour en faire partie : ce n'est pas au choix qu'on y est admis, c'est au poids. Or, si l'on en croit la renommée, les Cent Kilos sont les gens les plus aimables du monde et les plus gais, aussi gais, aussi bien portants, aussi boute-en-train que les "Félibres" ou les maigres " Cadets de Gascogne." Ils se donnent des fêtes ; ils organisent des banquets ; ils ont un président qui les harangue et des cérémonies d'initiation où l'on vérifie le poids des nouveaux sociétaires. Ils font des excursions à la campagne et les populations accourent pour voir passer le long des sentiers verts ces Silènes en redingote et en chapeau haut-de-forme.

C'est qu'il y a du plaisir à voir un homme gros.

" Cassius a un visage hâvre et décharné : Cassius doit être dangereux !" Ainsi s'exprime Jules César dans la tragédie de Shakespeare. Et comme Antoine lui objecte que Cassius est un noble Romain, fort bien intentionné, César lui répond : "Je lui voudrais plus d'embonpoint." Voilà le mot d'un homme qui connaît les hommes ! L'homme gros rassure tous les regards, même ceux du tyran le plus soupçonneux. Sa vue n'évoque aucune idée de complots, d'audaces ténébreuses ni de méditations funestes. Les yeux se reposent avec sécurité sur sa copieuse ampleur.

○ ○ ○

L'homme plantureux résume en sa vaste personne les progrès accomplis par l'humanité soucieuse de bien-être. Il a fallu apprendre à vendanger et à fouler les raisins dans les pressoirs pour donner à son nez et à ses joues leur éclat frais et vermeil. Des savants — oui, des savants ! — ont dû examiner, analyser, classer, combiner tous les aliments que nos estomacs s'assimilent pour que son menton descendît sur son sein à double ou triple étage, que ses lèvres épanouissent leur friand sourire et que son ventre s'arrondît comme une voile au vent. Ce n'est pas sur les lits primitifs d'herbes ou de peaux que son corps a pris l'habitude de cette heureuse indolence qu'il garde même en marchant. Que d'artistes y ont collaboré ! Les oiseaux ont fourni leurs plumes ; des mains légères ont tissé les étoffes ; des ouvriers habiles ont disposé les ressorts. La science et l'art lui ont fait un nid de luxe et de mollesse. Un homme replet et tout brillant de santé, c'est comme un hymne vivant de reconnaissance à la société industrieuse dont les inventions nous ont rendu les sens plus délicats, l'épiderme plus sensible, la vie plus confortable.

C'est encore un caractère des hommes gros d'opposer un solide bon sens à la folie des esprits chimériques. Ils offrent trop de surface aux coups pour se lancer de gaieté de cœur dans les équipées romanesques. Ils sont gens pratiques.

Ce n'est pas Sancho Pança qui prendrait les moulins à vent pour des géants, et les servantes d'auberge pour d'illustres beautés. Tandis que, perché sur des tibias plus hauts que des échasses, son maître Don Quichotte, squelette héroïque, le domine de toute sa tête émaciée, l'honnête laboureur repose sur ses jambes cagneuses sa taille courte et sa large panse. Les beaux coups d'épée ne sont pas ce qui l'attire, mais on lui a promis en récompense une île dont il sera roi. A vrai dire, il doute que jamais couronne, quand bien même, il en pleuvrait, pût s'ajuster à la tête de sa femme, car elle ne vaut pas un oignon pour être reine. Mais il a confiance en lui et dans la sagesse des nations dont il se sent le dépositaire. Il a dans le ventre un million de proverbes qui l'étouffent.

Ceux qui deshonorent la Confrerie.--Un vieux sacripant.

Encore n'allons-nous pas jusqu'à dire que, pourvu qu'un homme soit corpulent, nous soyons assurés d'en pouvoir faire notre ami. Il n'y a guère d'assemblée où tous les membres se valent et guère de confrérie où ne se mêlent de faux frères. Nous croyons pas toujours à l'innocence et à la bonhomie des gens gros et gras. La belette et le lapin de La Fontaine furent imprudents de se confier à Raminagrobis, un saint homme de chat, bien fourré et qui faisait sa chattemite.

Le héros de Shakespeare, Falstaff, passe sa vie attablé dans les bouges, accoudé parmi les brocs. Ses jambes diminuent et son ventre grossit. Il a l'œil larmoyant, la voix cassée, l'haleine courte, le menton double, la barbe grise et la trogne enflammée. Menteur, jureur, batteur de pavés, poltron, braillard, escroc, il est ignoble et promène fièrement son ignominie. Fouillez-le pendant qu'il dort comme un sonneur et ronfle comme un cheval derrière une tapisserie : vous trouverez dans ses poches des notes de taverne où le pain qu'il a mangé est inscrit pour un sou et le vin qu'il cuve pour quinze francs. Ses cheveux blancs et son visage ravagé ne l'avertissent point de sa vieillesse. Voulez-vous connaître sa philosophie ? C'est que le ratafia de cerises contient toute la science de la vie. Une bonne bouteille de ratafia de cerises au vin d'Espagne rend les idées vives, gaies, susceptibles de mille formes légères, plus pétulantes et plus charmantes les unes que les autres. " Si j'avais mille enfants, le premier principe d'homme que je leur donnerais serait de s'adonner exclusivement au vin d'Espagne."

Au moins voilà une belle théorie d'éducation, et qui n'est pas trop compliquée. Sa graisse, dont il tire vanité, lui est en même temps qu'un sujet d'orgueil une excuse pour toutes ses fredaines et vilenies. "J'ai plus de chair que les autres et partant plus de fragilité.

Majestes doublement imposantes

Par une rencontre bizarre, beaucoup de souverains, de princes et grands de la terre ont été affligés de cette infirmité.

L'impératrice Elizabeth s'était si monstrueusement développée que ses vêtements étaient impossible à mettre et à enlever. Quand elle fut devenue âgée, les tailleurs et les couturières de la cour se hâtaient dès le matin de lui confectionner robes, jupes, corsages, bas et chemises qu'elle faufilaient rapidement sur son corps. Et elles avaient trouvé un moyen très simple de déshabiller le soir la souveraine : c'était de couper avec des ciseaux toutes les attaches, toutes les coutures, de telle sorte que les vêtements tombaient d'eux-mêmes sans qu'Elisabeth s'évertuât à s'en débarrasser. En notre siècle Frédéric Ier de Wurtemberg méritait si bien son surnom d'Eléphant qu'à l'occasion du mariage de Marie-Louise, on pratiqua dans une table du banquet, à l'Hôtel-de-Ville, une large échancrure pour que ce monarque y pût insérer à l'aise son ventre proéminent.

Mais, si la France a eu son Louis le Gros, et son Mayenne, et notre duc de Vendôme, il il paraît bien que l'Angleterre tient, comme diraient les sportsmen, le record des majestés obèses. Il serait trop long de les énumérer, mais il suffira d'un exemple typique : le roi Henri VIII, si beau à l'époque de son couronnement, fit de telles ripailles qu'il engraissa d'une façon extraordinaire. Le même qui avait rompu les lances avec François Ier au camp du Drap d'Or pouvait à peine se tenir à cheval lorsqu'il épousa Anne de Boleyn.

La dernières de ses femmes (car il en eut cinq), Catherine Parr, assista à l'agonie de cette énorme masse de chair qu'on appelait par flatterie Majesté et qu'on promenait dans un fauteuil à bras à travers ses appartements. Ses doigts qui tant de fois avaient signé d'iniques arrêts de mort pouvaient à peine se remuer. Et il continuait néanmoins son genre de vie : tout le temps qu'il dérobait aux discussions théologiques, il le passait à table où les cuisiniers les plus habiles tâchaient vainement de satisfaire son effroyable gloutonnerie. Quand il mourut, à l'âge de cinquante-six ans, son corps distendu creva.

Quelques Definitions

Le " Soleil du Dimanche " de Paris, a eu l'idée originale d'ouvrir un concours de définitions.

Il a été récompensé de cette heureuse idée car parmi les réponses qui lui sont parvenues il en est de tout à fait remarquables.

Nos lecteurs en jugeront par le choix suivant :

D'abord le " PATRIOTISME ". Le thème est varié et les solutions nombreuses.

Oyez ! :

—La piété filiale des peuples.
—L'égoïsme national
—Un sublime entêtement.
—L'ascenseur des âmes.
—Le levier moral de la grandeur des peuples.
—La meilleure machine à fabriquer les heros.
—Un pavillon qui permet de passer en contrebande tous les cynismes.

Voilà certes, de quoi philosopher. La " LIBERTE " a également fourni une gerbe abondante de définitions savoureuses.

Nous choisissons dans le lot :

—Des ailes !
—La respiration d'un peuple.
—Un bel oiseau en cage.
—Le droit de gêner autrui.
—Le pouvoir de faire le bien.
—Le respect de soi dans les idées d'autrui.
—Le pouvoir de faire, mais non de mal faire.
—L'indépendance de tous assurée par la garantie des droits de chacun.
—Le trompe l'œil de toutes les tyrannies.
—La fille de la Justice et la mère de toutes les Injustices.
—Une vierge sage, au nom de laquelle les hommes font les pires folies.

Voilà, certes un recueil dans lequel chacun peut choisir à son goût.

Citons encore quelques définitions dignes d'être conservées :

LA PRUDENCE : une veilleuse.
LA JOIE : L'étincelle du bonheur.
LA MEMOIRE : La tirelire de l'esprit.
LE SOUVENIR : Un photographe intime.
LE COURAGE : La volonté du devoir.
LA SENSIBILITE : La rosée du cœur.
LA RAISON : Le balancier de la vie.
LA FOI : L'oasis de la vie.
LA FIERTE : Le bouclier de l'honneur.
LA PAROLE : Le télégraphe de la pensée.
LA CHARITE : Le passeport du ciel.
LES YEUX : Les bavards silencieux.
L'HORLOGE : L'automobile du temps.
UNE VIOLETTE : Un cache-peau.

Décidément l'esprit français n'est pas mort en France et La Rochefoucault a laissé une nombreuse postérité.

L'homme des marecagés

Nous avons raconté qu'on avait trouvé en Amerique une race d'hommes aériens ; voici qu'on vient de découvrir à la Nouvelle-Guinée des hommes aquatiques, dont le gouverneur va envoyer quelques specimens à Londres.

L'homme des marécages vit dans des arbres poussant au-dessus des marais, qui sont couverts d'une telle végétation que les canots ne peuvent y naviguer. Aussi, jamais d'autres hommes n'étant arrivés jusqu'à eux, et eux-mêmes ignorant qu'il pouvait exister quelque chose ressemblant à du sol, ont toujours vécu dans les arbres, où ils ont construit des huttes. Ce qui les rend tout différents de l'espèce humaine habituelle, c'est que, n'ayant pas l'habitude de marcher, ils ont des jambes et des pieds extrêmement atrophiés, alors que le torse et les bras ont eu un très beau développement. Ils ne peuvent se tenir debout qu'avec beaucoup de difficulté, et ils marchent comme de grands singes.

UN HOMONYME DU PAPE

Un curieux quiproquo s'est produit l'autre jour entre le pape Pie X et un brave tailleur. Ce dernier ne se contente pas d'exercer un métier qu'on designe en italien par le mot "sarto", il porte encore comme nom de famille Santopadre, ce qui veut dire Saint-Père, et par-dessus le marché il s'appelle Pio de son prenom. Dernièrement, un sac de haricots blancs devait lui parvenir par la poste. Le paquet portait comme adresse : Santopadre Pio Sarto.

Au bureau des colis postaux on a pris cette inscription au sens littéral et expédié le colis au Saint-Père Pie Sarto, puisque Sarto est le nom de famille du Souverain-Pontife. Le pauvre tailleur attendait, mais en vain, les haricots, qui avaient pris le chemin de la cuisine pontificale. Quand l'erreur fut enfin établie par la poste, le Vatican, malgré sa toute-puissance, se trouvait déjà hors d'état de restituer le légume au vrai destinataire.

Le livre de comptes de Napoleon a Ste Helene

Un bien modeste livre de comptes, celui que tenait, à Sainte-Hélène, Pierron, cuisinier du grand vaincu, et qui était contrôlé par la fine écriture de Montholon, lequel traduisait en francs et centimes les livres et shillings.

On y trouve surtout des œufs, l'Empereur en consommant beaucoup, avec des pigeons et des poulets. On sait qu'il avait l'estomac en mauvais état. Et on y remarque quelques dépenses assez saisissantes, comme celle-ci :

Fleurs artificielles... ... ... 5 £.
Dépenses extraordinaires . 1 15 sh.

C'était le 15 août, fête de l'Empereur. Où étaient les magnifiques revues et les éblouissants feux d'artifice de Paris ?

Plus loin, comme il fait du jardinage pour lutter contre l'inaction qui le ronge, on lui achète des outils :

4 arrosoirs... ... ... 1 £ 8 sh.
1 paire de cisailles... ...... 3 "
2 hachettes... ... ... 4 10

Mais cela ne le calmait guère. Il avait des colères terribles, comme au plus beau temps de sa puissance. Las-Cases raconte qu'une fois il cassa son lit ; et on trouve, en effet, sur le livre de comptes de Pierron :

Raccommodage du lit de l'empereur... ... ... 2 £.

C'était vers la fin ; car, ensuite, il n'est plus question que de médicaments :

10 bouteilles de sirop... ... 5 £ 8 sh

Le Nord-Ouest Canadien

REGLEMENTS DE HOMESTEAD.

Toute section portant un No pair des Terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest, à l'exception des sections numéro 8 et 26, de celles déjà prises comme homestead, ou de celles réservées comme terres à bois pour les colons, ou pour toute autre fin, peuvent être prises comme homestead par toute personne, chef de famille ou toute personne mâle agée de plus de 18 ans, chaque homestead étant de l'étendue d'un quart de section comprenant 160 acres, plus ou moins.

ENTREE.—L'entrée peut être faite personnellement à l'agence locale pour le district dans lequel est situé le terrain ou si l'applicant le préfère il peut en faisant application au Ministre de l'Intérieur à Ottawa, au Commissaire d'Immigration à Winnipeg ou à l'Agent Local pour le district être autorisé à faire son entrée par l'intermédiaire d'une autre personne.

Le prix d'entrée pour un homestead dans les conditions ordinaires est de $10.

CONDITIONS A REMPLIR.—Un colon à qui une entrée de homestead a été accordé est tenu de par les termes de la Loi sur les Terres de la Puissance et les amendements y ajoutés, de remplir les conditions requises d'après l'un ou l'autre des modes ci-après :

1.—Durant trois ans demeurer sur le terrain et le cultiver au moins six mois chaque année.

2.—Si le père (ou la mère, le père étant mort) de la personne qui a pris un homestead réside sur une ferme dans le voisinage du dit homestead le colon satisfera aux exigences de la loi s'il demeure avec son père ou sa mère.

3.—Si un colon a obtenu la patente pour son homestead ou un certificat de délivrance de la dite patente, contresignée suivant les prévisions de cette Loi, et a obtenu une entrée pour un second homestead, il satisfera aux conditions de residence imposées par la Loi, en résidant sur son premier homestead, si le second se trouve dans les environs du premier.

4.—Si le colon a sa demeure permanente sur une terre qu'il cultive et qui lui appartient dans le voisinage de son homestead il satisfera à la loi en y demeurant.

Le terme "environs" employé ci-dessus, désigne le même township ou un township adjacent ou joignant à l'angle.

Un colon qui se prevaut des conditions des clauses (2) (3) ou (4) doit cultiver 30 acres sur son homestead, ou en remplacement posséder 20 têtes de bétails, avec les bâtiments requis pour ces animaux, et de plus, avoir 80 acres convenablement cloturés.

Tout "homesteader" qui ne se conforme pas aux conditions requises par la loi des homesteads est exposé à se voir retirer son entrée de homestead, et le terrain susceptible d'être pris de nouveau.

DEMANDE DE PATENTE.—La demande de patente doit se faire au bout de trois ans en s'adressant à l'Agent local ou sous-agent ou à l'Inspecteur des Homesteads.

Six mois avant de faire cette demande le colon doit en donner avis par écrit au Commissaire des Terres de la Couronne à Ottawa.

Informations.—Les immigrants pourront se procurer à tous les bureaux des Terres de la Couronne toutes les informations concernant les terrains disponibles, comme homesteae. Il leur sera donné gratuitement tous les renseignements et l'aide nécessaires, en faisant la demande au Secrétaire du Département de l'Intérieur à Ottawa, au Commissaire de l'Immigration à Winnipeg, Manitoba, ou à tout agent des terres dans le Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest, aussi toute information concernant le bois, le charbon, et tout autre minéraux, ainsi que copies des lois et des règlements. On peut obtenir aux mêmes endroits les mêmes renseignements concernant les Terres de la Couronne dans la Ceinture du chemin de fer du Pacifique Canadien dans la Colombie Anglaise.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B.—A part ses terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemins de fer ou des sociétés particulières.

LETTRE DE FRANCE

Le gouvernement français était bien décidé à envoyer des croiseurs à Panama, pour maintenir l'ordre après la révolution, si les Etats-Unis n'avaient devancé ses intentions.

Les promoteurs de la révolution n'avaient fait aucune demande de secours au gouvernement français, mais ils n'ignoraient pas qu'ils pouvaient compter sur son appui, en cas de besoin.

De son côté, le gouvernement français n'avait pas avisé les Etats-Unis de son intention d'envoyer là-bas une escadre, mais on savait parfaitement à Washington, paraît-il, que si les Etats-Unis hésitaient à envoyer des croiseurs à Colon et à Panama, la France était prête à intervenir.

On assure en outre dans les cercles officiels que si la révolution n'avait pas éclaté à Panama, le gouvernement français serait intervenu quand même.

On n'aurait pas toléré la mise à exécution des menaces de la Colombie.

On se souvient en effet que le gouvernement colombien proposait avec un sans gêne monumental, la prise de possession de l'entrepriss du canal de Panama et la concession de cette entreprise aux Etats-Unis pour le plus grand bien des finances de l'Etat.

Or le peuple français a engagé $250,000,000 dans ce projet grandiose. Les actions valent aujourd'hui 1-5 de leur valeur d'émission et chaque année la compagnie du Canal de Panama dépense des sommes considérables pour la continuation des travaux.

Dans ces conditions, le dessein du gouvernement Colombien était un vol éhonté que la France ne pouvait certainement pas permettre.

Si le gouvernement avait jugé nécessaire d'intervenir pour protéger les intérets de ses nationaux, il aurait donné avis préalable aux Etats-Unis et déclaré qu'il n'était nullement question de violer la doctrine Monroe par une occupation militaire.

Les Etats-Unis n'auraient pu évidemment s'opposer à l'envoi d'une escadre dans les eaux de Panama.

D'après une dépêche de Washington, le général Reyès, l'envoyé colombien, n'aurait pas encore sollicité une audience du secrétaire d'Etat Hay.

Il serait venu dans l'intention d'offrir aux Etats-Unis une concession gratuite pour le canal si le gouvernement de Washington voulait retirer son appui à la République de Panama.

Cette proposition n'a suscité que du mépris au lieu de l'enthousiasme qu'il attendait. Les Etats-Unis peuvent payer $10 millions pour la sauvegarde de l'amour-propre national et l'envoyé colombien commence à comprendre qu'on n'efface pas les faits accomplis avec du sentiment et de la rhétorique.

Quant à la menace faite par le gouvernement Colombien de marcher sur l'isthme, avec 100,000 hommes, elle n'est pas prise au sérieux. Son exécution serait un désastre pour la Colombie.

On sait le rôle joué par M. Phi-Philippe Bunau-Varilla, dans les événements qui se sont déroulés récemment en Amérique et qui viennent d'aboutir à la proclamation de la République de P ama.

M. Varilla a été nommé ambassadeur du Panama à Washington. Or M. Bunau-Varilla est un français, ancien élève de l'Ecole polytechnique.

Traçons ici sa physionomie :

M. Philippe Bunau-Varilla est âgé de quarante-trois ans c'est un homme de taille moyenne, d'allure modeste et quasi timide, mais d'une énergie sans seconde sous ces dehors de simplicité souriante et qu'une incessante activité à maintenu en pleine possession de ses forces.

Des yeux qui questionnent, des yeux qui étudient, qui s'enflamment au feu de la pensée, qui poursuivent, avec une ardeur jamais lasse un rêve lointain : des yeux qui travaillent, qui scrutent, qui vivent en un mot, avec une incroyable intensité, animent cette figure pâlie au vent de l'enthousiasme comme aux rudes labeurs du savant. C'est eux qui caractérisent l'homme : ils ont toute l'acuité de son intelligence et toute la douceur loyale de son caractère. Ils regardent en face.

Depuis dix-neuf ans, ils n'ont cessé de suivre les événements du centre américain ; ils ont observé toutes les phases de la gigantesque entreprise où la France, d'abord, avait attaché son nom, et que des tempêtes politiques, des querelles intestines, envenimées par des haines de partis, semblaient, récemment encore, avoir pour jamais compromise et perdue.

A vingt-six ans, il était à Colon, directeur du Canal interocéanique, et, sous sa vigoureuse impulsion, il obtenait un rendement de travaux qu'on n'avait pas connu avant lui.

Même après la débâcle financière du Panama, M. Bunau-Varilla n'avait pas perdu entièrement confiance et n'avait pas abandonné l'ambition de faire réaliser, par le génie national, le percement de l'isthme.

Il écrivit brochures sur brochures, fit conférences sur conférences, et ce n'est que lorsqu'il eût épuisé tous les moyens et qu'il n'eût plus de doute sur l'impossibilité de continuer l'œuvre française qu'il lutta contre les partisans du Nicaragua pour faire triompher, avec l'aide des Américains, l'achèvement du Canal de Panama.

Au cours de la discussion du budget, à la chambre des députés, M. Rouvier, ministre des finances, répondant aux critiques générales du gouvernement, a déclaré que l'état du crédit national était des plus satisfaisants. La baisse de la rente, a-t-il dit, a été due à des causes générales, qui ont aussi affecté les autres nations de l'Europe, mais qui, sans certaines causes locales, auraient eu un effet moindre en France

M. Rouvier a dit que des politiciens peu scrupuleux avaient cherché à augmenter le sentiment de méfiance, en vue de discréditer le gouvernement. Il a admis que le déficit du budget avait eu aussi un effet défavorable sur la rente, mais maintenant cette cause a été écartée. La question de savoir si un emprunt sera émis dépend de la politique de la Chambre. A présent le gouvernement n'a pas l'intention de recourir à un emprunt, mais si la chambre refusait de fournir au gouvernement les ressources nécessaires, ce qui nécessiterait l'émission de 45 millions de francs d'obligation à court terme, il deviendrait peut-être nécessaire d'avoir recours à un emprunt.

A propos des retraits d'argent dans les caisses d'épargne, le ministre a fait remarquer que ces retraits étaient excessifs seulement dans les districts réactionnaires, fait au sujet duquel il a invité les membres de la chambre à tirer leurs propres conclusions.

Les députés Nationalistes se sont réunis. Ce groupe proteste énergiquement contre l'attitude que le gouvernement a prise dans la demande en revision du procès Dreyfus. Cette agitation ne peut être d'après le groupe nationaliste, qu'une tactique politique préliminaire d'une crise judiciaire qui ne peut être provoquée que par les pires ennemis du pays.

Les Nationalistes déclarent qu'ils continueront la lutte contre Dreyfus.

Le ministre des affaires étrangères, en France, vient de faire procéder à une enquête complète sur la répartition des capitaux français dans le monde, et il a fait appel, dans ce but, au concours de ses agents diplomatiques et consulaires à l'étranger. Le résultat de ce travail a fait connaître que le monde entier doit à la France la somme respectable de 29,835,000,000 de francs, en chiffres ronds : six mille millions de dollars.

A une récente réunion de l'Académie de Médecine à Paris, le docteur Marmoreck a donné lecture de sa communication tant attendue sur le sérum de la tuberculose.

En résumé, le principe de la méthode est le suivant :

En injectant une culture spéciale de bacilles tuberculeux à des chevaux, M. Marmoreck les immunise contre la tuberculose. Il obtient ainsi un sérum antitoxique avec lequel il a fait des tentatives de guérison sur les animaux tuberculeux et sur l'homme.

Ces expériences, qui se poursuivent, en ce moment, sous le contrôle de cliniciens compétents, ont déjà donné les résultats les plus encourageants. Ceux-ci vont être prochainement publiés et, bien mieux que toutes les affirmations ou toutes les dénégations de principes, ils justifieront à courte échéance la valeur de la méthode employée.

Le docteur Marmoreck a terminé sa communication, en souhaitant que ces expériences soient poursuivies sur une echelle beaucoup plus vaste encore, pour que l'on puisse établir un jugement définitif sur l'efficacité réelle de son sérum.

Le banquet annuel de la Chambre de Commerce anglaise de Paris a eu lieu le 3. Le président M. O. E. Bodington dans son toast a parlé du congrès des Chambres de Commerce qui a eu lieu à Montréal et il a fait allusion aux relations existant actuellement entre l'Angleterre et les colonies. Il ne faut pas avoir, dit l'orateur, que l'adoption du tarif préférentiel entre l'Angleterre et les colonies. Il ne faut pas croire dit l'orateur aux relations existant entre la France et l'Angleterre Si on doit en venir à une guerre de tarifs elle consistera non en une augmentation, mais dans une réduction du tarif.

Je ne vois pas pourquoi, continue M. Bodington, le même résultat ne pourrait pas être obtenu entre la France et l'Angleterre qu'entre l'Angleterre et les autres pays. En terminant, le président de la Chambre de Commerce Anglaise, à Paris, dit :

"Le résultat final de toute cette politique doit être la réalisation d'une politique libre échangiste universelle."

On se souvient des dernières expériences faites au bois de Boulogne, sur la route du bord de l'eau, dans le but de démontrer aux pouvoirs compétents combien il était plus facile d'arrêter les automobiles que les nobles bêtes célébrées par Buffon. Les conseillers municipaux étaient partis satisfaits, pour la plupart, conquis du coup à l'indulgence envers les chauffeurs et à la libéralité vis-à-vis du règlement à établir.

En renouvelant hier ces expériences, à la demande de M. Hennequin, du ministère de l'intérieur, pour la commission extra-parlementaire des automobiles, M. Bourcier de Saint-Chaffroy, secrétaire de la dite commission, et M. Archdeacon se sont placés à dessein, dans les pires conditions, sur la route du bord de l'eau, où le sol était détrempé. Or, l'adhérence est de moitié moindre par temps sec que par temps humide.

Pour les automobiles, résultat étonnant ! entre le signal d'arrêt et l'arrêt définitif, le poids lourd a démenti la mauvaise opinion que l'on avait sur son compte, en stoppant toujours aussi vite que le poids léger.

Quant au cheval de fiacre, il n'a guère brillé. A la vitesse de 12 kilomètres à l'heure, au petit trot, il lui a fallu 12 mètres de distance pour immobiliser son véhicule, tandis que l'automobile avait arrêté en 3 mètres.

Les brillants équipages, à 19 kilomètres à l'heure, ont parcouru 9m10 de plus que les automobiles, c'est-à-dire 14m50. Les chevaux résistaient de tous leurs jarrets et l'un d'eux s'est donné un effort, au point de boiter ensuite.

Il résulterait de ces épreuves, qui intéressent le gouvernement pour une réglementation de la circulation, qu'une automobile à 25 kilomètres à l'heure et un fiacre à 12 kilomètres se trouvent dans des conditions à peu près analogues sur le sol gras des villes.

N'est-ce pas concluant ?

En guerre sans le savoir

Il y a un Etat européen qui est depuis plus de trente ans en guerre sans le savoir. C'est celui de Lichtenstein. Au commencement de la guerre entre la Prusse et l'Autriche, le prince de Lichtenstein se déclara pour l'Autriche ; lorsque la paix fut faite, la principauté fut oubliée, et depuis la paix n'a jamais été signée. En conséquence, suivant tous les précédents, l'Etat est encore en guerre.

L'IMITATION DES DIAMANTS

Pour savoir si un diamant est véritable ou non, un expert n'est pas nécessaire. L'épreuve est très simple et peut être faite n'importe où et en peu de temps. Tout ce qu'il faut c'est un morceau de papier et un crayon. Avec ce dernier faites un petit point sur le papier. Regardez alors le point à travers le diamant. Si vous ne voyez qu'un point, vous pouvez être sûr que le diamant est véritable. Mais si la marque s'irradie en une ou plusieurs lignes, ou si vous voyez plusieurs points, vous pouvez considérer le diamant comme faux.

Le prochain deluge

Un certain nombre de géologues tombent d'accord, avec M. Léon Lewis, auteur d'une copieuse étude à ce sujet, sur la nature, sinon sur l'échéance du prochain déluge. Ce cataclysme inévitable, dont nous sommes menacés dans un avenir incertain, serait causé par les immenses glaciers du pôle Sud.

En effet, tandis que le pôle Nord est une mer sur laquelle flottent des glaçons, le pôle Sud est formé par un vaste continent. Il en résulte que, alors que les glaces du premier peuvent s'écouler librement chaque année vers l'Equateur et se dissoudre dans la mer, celles du second, au contraire, sont retenues et s'y amoncellent constamment. Elles sont arrivées ainsi à former une muraille qui, à Robertson-Bay, par exemple, selon M. Bordegrevind, n'a pas moins de 12,000 pieds de hauteur, en comptant la partie libre et la partie immergée, sans parler d'autres endroits où elle est encore plus considérable. C'est cette muraille que l'on appelle le "Cap de glace."

Tant qu'elle demeurera intacte les choses resteront en l'état et nulle catastrophe n'est à redouter. Mais qu'un jour elle soit entamée ou brisée par quelque phénomène météorologique, géologique ou marin, alors il se produirait une formidable débâcle.

Remontant vers le Nord et traversant l'Equateur, la terrible flotte blanche viendrait frapper la côte d'Afrique du golfe de Guinée au cap Vert. Elle contournerait ensuite le continent africain et, courant toujours vers le Nord, submergerait la Grande-Bretagne, la Suède et la Norvège, la Finlande et la Russie du Nord, dévastant toutes ces contrées sous un véritable déluge glacé.

Enfin les montagnes de glace flottantes, arrivées au pôle Nord, l'encercleraient entièrement et en feraient une mer fermée. D'où un refoulement des eaux, qui s'épancheraient vers le sud avec un volume et une force indescriptibles. Il y aurait alors, de ce fait, un second déluge qui dévasterait divers pays d'Europe, notamment l'Espagne et le Portugal.

La maladie du sommeil

Les savants sont fort intrigués en ce moment par une maladie bizarre qui s'est déclarée dans le Soudan où elle dévaste des régions entières. Cette maladie, plus terrible que la peste ou le choléra, a reçu des noirs le nom de "maladie du sommeil". Le malheureux qui en est atteint tombe peu à peu, en effet, dans une somnolence invincible et, au bout de plus ou moins longtemps, succombe fatalement. Un membre de l'Académie de médecine, M. Blanchard, dont le préparateur a ramené d'Afrique trois nègres atteints de cette mystérieuse maladie, s'est livré à son sujet à une étude approfondie.

M. Blanchard a reconnu que la maladie du sommeil est due à la présence d'un animalcule très élémentaire, un protozoaire du genre "trypanosome", que l'on trouve en abondance dans le liquide "céphalo-rachidien" de ces malheureux nègres, c'est-à-dire l'humeur aqueuse interposée entre les centres nerveux, cerveau et moelle, et leur enveloppe méningée.

Comment le trypanosome est-il venue se loger là ? On l'ignore encore. Mais il existe une autre maladie africaine des mêmes régions, la maladie de Dutton, où l'on n'observe pas de somnolence, mais où l'on trouve, dans le sang, des trypanosomes qui paraissent identiques aux premiers. La maladie du sommeil est spéciale à la race noire ; la maladie de Dutton atteint également les nègres et les blancs.

Tout ce qu'on sait, c'est que la maladie de Dutton est due à la piqûre de la fameuse mouche tsé-tsé, qui semble, par cette piqûre, transporter d'un sujet à un autre le fâcheux trypanosome. Cette mouche s'attaque habituellement au bétail : c'est elle qui empêche toute importation des bestiaux européens en Afrique, qu'elle tue rapidement en faisant apparaitre chez eux le "nagana", maladie à trypanosomes également, qui foudroie un bœuf ou un cheval en quelques heures. Les Anglais en ont su quelque chose au Transvaal.

La maladie du sommeil est-elle la forme cérébrale, et propre à la race nègre, de la maladie de Dutton ? Celle-ci est-elle la forme humaine du "nagana" des bestiaux, et est-ce la même variété de mouche tsé-tsé (glossina morsicans) qui produit l'une et l'autre ? Autant de points à élucider et qui le seront bientôt, il faut l'espérer.

Sourd dans l'obscurite

Le grand critique Sainte-Beuve racontait qu'il avait vu autrefois, en Suisse, un très savant homme. M. de Gingins, qui était complètement sourd, et dont cependant personne n'aurait, durant le jour, soupçonné la surdité. A force d'attention et de finesse, M. de Gingins en était arrivé à deviner toutes les paroles de ses interlocuteurs au mouvement de leurs lèvres.

Or, une fois qu'il voyageait dans une voiture publique, M. de Gingins se trouva en face d'un individu qu'il ne connaissait pas et qui se mit à causer avec lui. M. de Gingins répondait fort bien et soutenait on ne peut mieux la conversation. Mais, à mesure que la nuit approche et que l'obscurité envahit la voiture, l'individu s'aperçoit que les réponses de son vis-à-vis sont moins précises et plus espacées ; bientôt il a beau interroger, répéter ses phrases, on ne lui répond plus. Grand est son étonnement. A un certain moment M. de Gingins comprend ce qui se passe dans l'esprit de ce voyageur, devine sa perplexité et la question qu'il lui adresse :

—Etes-vous donc devenu sourd ?

Et il lui répond :

—Oui, en effet, je suis devenu sourd depuis que la nuit règne, et que je ne vois plus les paroles sortir de vos lèvres.

Resume des Reglements concernant l'exploitation des mineraux sur les terrains de la Puissance au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest, et le Territoire du Youkon.

CHARBON — Les terrains houilliers peuvent être achetés au prix de $10 par acre pour le charbon mou, et de $20 pour l'anthracite.

Nul individu, nulle compagnie ne peut acquérir plus de 320 acres.

Un droit régulier s'élevant à 10 centins par tonne de 2,000 livres sera perçu sur l'extraction totale.

QUARTZ — Toute personne âgée d'au moins dix-huit ans, et toute compagnie par actions détenant un certificat de mineur libre, peut obtenir l'inscription d'un emplacement minier.

Un certificat de mineur libre s'obtient pour une période de une ou plusieurs années, mais pas plus de cinq, moyennant payement à l'avance de $10 par année pour un particulier, et de $50 à $100 par année pour une compagnie, suivant son capital.

Un mineur libre qui a découvert des minéraux dans un terrain, peut localiser un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds, en le délimitant par deux poteaux légaux, portant avis de localisation, chaque poteau étant placé à une des extrémités de la direction suivie par le filon ou la vente.

Le "claim" devra être enregistré dans un délai de quinze jours, s'il est situé dans un rayon de dix milles d'un bureau d'enregistrement minier ; il est alloué un jour de plus par distance supplémentaire de dix milles ou fraction. Le prix pour l'inscription d'un "claim" est de $5,00.

Il devra être dépensé au moins $100 par an sur le "claim", ou la dite somme sera versée au greffier des mines en remplacement. Lorsque le locataire d'un "claim" a dépensé ou payant une somme totale de $500, il peut, après arpentage fait, et en se conformant aux autres conditions requises, acheter le dit terrain à raison de $1 de l'acre.

Le Ministre de l'Intérieur peut accorder la permission de louer des claims contenant du fer, du mica, et aussi du cuivre dans le Territoire du Yuyon pour une étendue ne dépassant pas 160 acres.

La patente pour location minière doit spéfier le paiement d'un droit sur les ventes, n'excédant pas cinq pour cent.

Placers miniers, au Manitoba, et les Territoires du Nord-Ouest, mais non le Territoire du Yukon.—Les "claims" de placers miniers sont généralement de 100 pieds carrés ; droit d'entrée, $5,00, renouvelable annuellement. Pour la Rivière Saskatchewan Nord, les claims sont, soit des droits de banc ou des droits de rives : les premiers sont de 100 pieds de longueur et s'étendent entre l'étiage des hautes et basses eaux. Les derniers comprennent la fouille des bancs, mais s'étendent de l'autre côté jusqu'à la base de la falaise ou berge, sans toutefois dépasser 1,000 pieds. Là ou l'on se sert des machines à vapeur l'on peut obtenir des claims de 200 pieds de largeur.

Dragage dans les rivières du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest à l'exception du Territoire du Yukon.—Un mineur libre ne peut obtenir que deux locations de cinq milles chaque pour un terme de vingt ans dont le renouvellement est à la discrétion du Ministre de l'Intérieur.

Les droits du locataire sont restreints au lit submergé de la rivière ou bancs en dessous de l'étiage des basses eaux, et sont sujets aux droits possédés par toute personne qui pourrait avois reçu l'autorisation de draguer les bancs ou posséderait des claims de rivage, excepté sur la Rivière Saskatchewan, ou le locataire peut draguer jusqu'à la marque d'étiage des hautes eaux sur chacun de ses emplacements.

Le locataire devra avoir une drague en opération dans l'intervalle d'une saison à dater de la location, pour chaque cinq milles, mais lorsqu'une personne ou compagnie a obtenu plus d'un emplacement, il sera suffisant de posséder une drague pour chaque quinze milles ou fraction. La rente annuelle pour chaque mille de rivière louée est de $10. Un droit s'élevant à deux et demie pour cent sera perçu sur le rendement aussitot qu'il excedera $10,000.

Dragage dans le territoire du Yukon.—Six permis de cinq milles chaque peuvent être accordés à un mineur libre pour une periode de vingt ans, également renouvelable.

Les droits du locataire sont restreints au lit ou bancs de la rivière submergés aux basses eaux, cette limite devant être déterminée par l'étiage des eaux au 1er aout de l'année dont date le permis.

Le locataire devra avoir une drague en opération dans l'intervalle de deux années à dater du permis et une drague pour chaque cinq milles dans l'espace de six ans de la même date. Prix du loyer, $100 par mille pour la première année et $10 par mille pour chaque année subséquente. Droit, dix pour cent, à percevoir sur le rendement dès qu'il dépasse $15,000.

Placers miniers dans le Territoire du Yukon.—Les claims de ruisseaux, torrents, rivières et de collines ne devront pas excéder 250 pieds de longueur, à mesurer sur la ligne de base ou suivant la direction générale du cours d'eau, la profondeur variant de 1,000 à 2,000 pieds. Tous les autres claims miniers devront être de 200 pieds carrés.

Les claims seront indiqués par deux poteaux légaux, un à chaque extrémité, qui porteront avis. L'entrée doit être obtenue dans un délai de dix jours si le claim se trouve dans un rayon de dix milles du bureau du greffier des mines. Une journée supplémentaire sera allouée pour chaque dix milles de distance en plus, ou fraction.

Toute personne ou compagnie qui jalonne un claim doit être détenteur d'un certificat de mineur libre.

Celui qui découvre une nouvelle mine a droit à un claim de 1,000 pieds en longueur, et si le parti se compose de deux personnes, la longueur du claim sera de 1500 pieds en tout, et il sera ne prélevé aucun droit régalien sur le rendement du dit claim ; le reste du parti n'aura droit qu'aux claims réguliers.

Droit d'entrée, $15. Droit régalien s'élevant à deux et demie pour cent de la valeur de l'or expédié en dehors du Yukon, payé au Controleur.

Aucun mineur libre ne devra obtenir la concession de plus d'un claim minier sur chaque cours d'eau particulier, mais le dit mineur peut se procurer un nombre illimité de claims en les achetant ; des mineurs libres peuvent également exploiter leurs claims en société pourvu qu'ils en donnent avis et payent un droit de $2. L'on peut abandonner un claim sur un cours d'eau, en en donnant avis et payant les droits.

Il doit être fait chaque année sur un claim, de l'ouvrage pour au moins $200, ou en remplacement, un paiement doit être fait au greffier des mines chaque année, se montant, pour les trois premières années à $200 et ensuite à $100 par année.

L'on doit chaque année se faire délivrer un certificat constatant que l'ouvrage requis a été fait, ou le droit payé ; à défaut de quoi, le claim sera considéré comme abandonné et sujet à être occupé et logé par un autre mineur libre.

Les limites d'un claim peuvent être déterminées de façon absolue en le faisant arpenter et en publiant l'avis dans la Gazette Officielle du Yukon.

Exploitation Hydraulique des Mines dans le Territoire du Yukon.— Des emplacements convenables pour l'exploitation hydraulique minière, ayant de un à cinq milles de front, et une profondeur de un ou plusieurs milles, peuvent être loués pour vingt ans, pourvu que le terrain ait été exploré par l'applicant ou par son agent ; qu'il soit reconnu impraticable comme placer minier, et qu'il ne renferme dans ses limites aucun claim minier déjà enregistré. Un loyer de $250 pour chaque mille de front et un droit régalien de deux et demie pour cent sur la valeur de l'or expédié hors des Territoires seront prélevés. Les opérations devront être commencées dans l'intervalle d'un an à dater de l'obtention du permis et il ne pourra pas etre dépensé moins de $5,000.

Le permis ne comprend pas les métaux vils, le quartz et le charbon, et spécifie que tous terrains non exploités pourront être repris pour les fins de culturs on de construction.

PETROLE.—Tous les terrains de la Puissance, sans affectation dans le Manitoba, les Territoires du Nord Ouest, et le Territoire du Yukon, sont libres pour exploration concernant le pétrol, et le ministre de l'Intérieur peut mettre en réserve pour tout individu ou compagnie ayant des machineries sur le terrain exploré une étendue de 640 acres. Dans le cas ou l'explorateur découvrirait du pétrole en quantité payante, et établirait de façon satisfaisante une telle découverte, une étendue ne dépassant pas 640 acres, et comprenant les puits à pétrole et tels terrains qui pourront être fixés pourra être vendue au dit individu à raison de $1 de l'âcre, sujet à un droit régalien dont le montant devra être déterminé par ordre en conseil.

Ministère de l'Intérieur, Ottawa, 28e jour de février, 1903.

JAMES A. SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

Pour vous Mesdames

COURRIER DE LA MODE

Parmi les fourrures les plus à la mode, la peau de taupe tient le record. Nous ne verrons pas d'ornements, de garnitures plus en vogue. Une nouvelle nuance est née, la nuance taupe. C'est la plus recherchée de toutes les nuances.

Le succès en est si prompt, si inattendu que les demandes surpassent les prévisions de nos industriels ; on n'arrive pas à satisfaire les grandes maisons de couture qui réclament des étoffes taupes. Une pièce de drap, couleur taupe n'est pas plus tôt rentrée qu'on se l'arrache, en ayant recours à mille ruses pour obtenir la préférence. C'est la nouveauté dans toute sa furie. Toutes les femmes en sont engouées.

On ne rêve plus que taupe. L'humble mammifère aux yeux clos, qui chemine si humblement sous la terre, ne semblait pas appelé à devenir grand favori, en dépit de la phrase célèbre de Shakespeare, faisant apparaître la taupe dans le drame "d'Hamlet"; toute sa notoriété restait obscure, et la pauvre taupe ne songeait guère à disputer à l'hermine elle-même son rang dans les préférences de nos élégantes mondaines.

○ ○ ○

Mais, dans la pénurie de fourrures rares où nous tombons, après avoir exploité le rat de prairie, on s'est avisé, tout à coup, que ce pelage sombre était soyeux et velouté, d'une teinte délicate ; et voilà la taupe vouée à l'avidité des chasseurs de fourrure. Au reste, celle dont nous parlons apparait toute transformée par une préparation savante. Ce qui reste de sa peau couvre à peine le creux d'une main, et on est tout surpris de découvrir que ce petit animal n'est nullement d'un noire douteux, mais bien d'un beige éteint, d'une nuance vraiment exquise. Le drap, le velours, les plumes qui lui empruntent un ton nouveau ne sont ni brun, ni gris, ni castor, ni beige, mais un peu de tout cela. Ce sont de ces nuances dont on raffole tout à coup, et dont on retrouverait le ton vraiment artistique dans les anciens portraits, riches en buffleteries, en pourpoints et en gants.

○ ○ ○

Voici, entre autres, un costume de drap de la nuance taupe telle que nous essayons de l'expliquer ici.

Le haut de la jupe est un plissé qui donne un effet plat très nouveau, genre plissé soleil, mais dissemblable. Au bord de ce p-lissé, à peu près à la hauteur du genou, est aopliquée une bande de fourrure de taupe de la largeur de la main, surmontant un haut volant de forme d'une ampleur modérée.

Le corsage est un boléro plissé dans le même sentiment que la jupe peau de taupe, avec haute encolure de taupe soulignée par une large cravate de taffetas noir, souple, nouée devant avec un nœud très abondant en plis et des pans, terminée par des glands de passementerie noire et argent.

Sous le boléro est passée une ceinture drapée en taffetas noir, attachée de côté par un nœud en touffe, terminée par des pans ornés des mêmes glands. Une capeline souple en feutre taupe, ornée d'une couronne de gardenias mêlée à une draperie de panne vieux, bleu, s'enlève en coques élégamment tournées. Un cache-peigne de panne bleue orne l'intérieur du chapeau ; tout cela est pâle et doux.

Avec cette toilette, on prendra indifféremment un gros manchon de zibeline, ou de renard bleu, dont la nuance se rapproche sensiblement de ce que nous nommons taupe.

Cette jupe rase terre ; n'étant point doublée, elle est portée avec un jupon de taffetas du même ton entièrement plissé et envolanté, de manière à soutenir la robe.

Une fantaisie de chroniqueur avait annoncé un invraisemblable retour à la mode de la crinoline. C'était là une allusion toute chimérique. Nous porterons des jupes plus étoffées sans doute, mais rien qui approche de cette mode tant critiquée.

Les hauts de jupe se froncent, se plissent, de façon à fournir de l'ampleur dans le bas ; mais les hanches se dessinent toujours exactement. On ne tend plus l'étoffe, il est vrai, jusqu'à la faire craquer, et quelques plis ou bouquets de fronces sont tolérés dans le montage de la jupe en arrière mais il n'y a aucune velléite de reprendre les robes dites bouffantes les cages et les jupes d'acier

○ ○ ○

Parmi les nouveautés très élégantes, citons encore ces belles dentelles de laine, genre venise, qui se teignent en toutes les nuances pour orner les robes et vêtements.

Voici une toilette en petit velours souple nuance pensée.

La jupe est simplement façonnée du haut par de toutes petites fronces simulant un empiècement en pointe devant, arrondi sur les hanches.

Le haut du corsage de velours, légèrement blousé, est fait avec un grand empiècement de dentelle de laine à dessins, en gros relief comme le venise qui enveloppe, en pèlerine, le haut du corsage. Un mince rouleau de vison encadre cette pèlerine, devant laquelle sont posés deux longs flottants de passementerie pensée. Encolure de dentelle pensée entre deux rouleaux de vison.

○ ○ ○

Le vêtement qu-i va régner en maître cet hiver, à l'exclusion pour ainsi dire de tous les autres, c'est précisément celui dont nous avons salué la naissance l'an dernier à pareille époque : c'est le paletot. Tel qu'il était alors, vous le retrouverez aujourd'hui ; à peine a-t-on tenté de le renouveler par quelques légères modifications dans la forme et l'ornementation, et encore, sont-elles de si minime importance qu'elles peuvent passer inaperçues. Trois points cependant doivent être mis en évidence, comme étant les caractéristiques des modèles nouveaux ; les voici : tous les paletots sont complétés par un grand col-pèlerine qui recouvre entièrement les épaules ; tous ont de plus le col droit, dit col officier ; tous ont de larges manches resserrées dans le bas par un poignet.

Un trousseau de six millions

Quand les femmes sont folles de toilettes, elles ne savent plus qu'inventer pour se distinguer de leurs rivales en élégance.

En Angleterre, Mme Langtry, dans le "Collier de la Reine", montra des costumes payés à un grand couturier parisien plus de cenz mille francs C'est joli pour une défroque de scène !

Mais on a vu bien plus fort. Dans un bal donné par l'ambassade de France à Rome, une dame amricaine exhiba une robe dont la traîne valait à elle seule 250,000 francs. Cette gracieuse personne se faisait suivre par tout un cortège de diamants et de perles. On la remarqua ! Si cette élégante se rend un jour aux bals de l'Hôtel-de-Ville, elle aura du monde dans son sillon flamboyant !

A Bruxelles, une antre milliardaire se para d'un costume orné de dentelles valant 150,000 francs, soit le prix, à Chicago, d'environ trois mille cochons. On ne peut admirer en effet, de si pharamineuses toilettes sans se demander d'où elles viennent. La dame était fille du Roi de la Viande.

○ ○ ○

La princesse Sada, la petite Japonaise qui épousa, il y a peu, le fils du mikado, n'entra dans la demeure de son seigneur et maître qu'avec un trousseau léger valant six millions.

Six millions ont moins de valeur que les beaux yeux d'un trottin traversant Paris vêtue d'une robe à vingt-neuf sous le mètre. Les femmes sont si exigeantes — il est vrai — qu'elles ne se contentent pas d'être belles ou jolies. Peut-être ne savent-elles pas que les hommes trouvent les robes modestes vraiment distinguées !

Coiffures indiscretes

Ce sont celles des Japonaises, car elles diffèrent selon que le petit visage qu'elles surmontent appartient à une jeune fille à marier ou à une jeune fille qui ne veut point se marier, ou à une veuve consolable ou à une veuve inconsolable.

Une jeune fille qui tient à ce que les hommes qui la trouvent jolie sachant qu'elle cherche un mari, se coiffe très haut sur le devant de la tête ; elle tresse ses cheveux en forme d'éventail ou de papillon et les orne de cordelettes d'argent ou de petites boucles colorées.

Une veuve ne désirant point tenter à nouveau l'expérience conjugale coupe ses cheveux courts, les peigne en arrière, ne les pare d'aucune espèce d'ornement. Si elle désire un second mari, elle tord ses cheveux autour d'une épingle en écaille placée horizontalement derrière la tête.

Jusqu'ici, cette sorte de bavardage des coiffures n'a rien qui puisse desobliger celles qui emploient ce langage muet pour indiquer leur situation sociale et leurs aspirations. Il n'en est pas de même en ce qui concerne l'usage qui veut que chez les Japonaises la manière de se coiffer indique aussi l'âge. On juge qu'une aussi barbare, affligeante, abominable coutume, subisse quelques accrocs, la Japonaise suivant les traditions de son sexe avant de subir celles de son pays.

Le Club des cheveux rouges

"Quand on a tort, il faut persister dans son tort, et on finit par avoir raison", a dit Napoléon. Un certain nombre d'Américaines, douées de cette teinte que nos pères qualifiaient de "blond hardi", ont résolu d'appliquer cette parole à leur situation... esthétique, et de glorifier par tous les moyens possibles, les cheveux cuivrés, de façon à les mettre à la mode, nonobstant leur défaveur actuelle en Amérique. Dans ce but elles ont, à Washington, constitue un club : le "Red Headed Club."

Quinze cents femmes font partie de cette société de défense de la propriété et des droits artistiques naturels de ses membres. Elles auront, paraît-il, fort à faire pour vaincre le peu de goût du public pour les cheveux roux. Elles sont prêtes, en tous cas, à faire triompher leur couleur coûte que coûte.

Il est probable, par conséquent, possible que, plus que leurs efforts et leur énergie, quelque caprice de la mode leur accordera quelque éclatante et complète revanche.

Danses d'aujourd'hui et d'hier

On a reproché à notre époque de n'avoir pas, dans le domaine de la mode et de l'élégance, créé grand'chose. Elle l'a tout au moins essayé, et en ce qui concerne la danse, jamais nous ne vîmes dans nos salons une importation si variée de genres venant de l'antiquité, de la province — ou de l'Afrique. "Cake-walk", "Washington-post" bourrée, danse du voile, etc...

Il y eut pourtant dans notre histoire moderne une période où en matière de danses mondaines, l'originalité et l'excentricité dépassèrent tout ce que nous pouvons imaginer aujourd'hui, ce fut celle qui suivit la Terreur. Sans doute, la détente qui naquit alors, après ces jours pleins d'épouvante, mit un grain de folie joyeuse dans les esprits.

On dansa "la danse des victimes". On n'y pouvait prendre part que si l'on avait eu un parent guillotiné. Les femmes se drapaient d'un châle rouge pour rappeler la chemise rouge de Charlotte Corday, et il fallait, pour être admis à la danse, que l'on portât les cheveux à la victime, c'est-à-dire coupés à fleur du col comme les condamnés à mort dont on a fait la toilette. Les femmes portaient en pendants d'oreilles, des guillotines et des couperets.

Decidément, plutôt que de s'adonner à ces macabres plaisanteries en action et à ces sombres allusions, il vaut mieux tout bonnement imiter des nègres.

Femmes et Pierres Fines

Les pierres précieuses semblent avoir une âme, puisqu'elles sont limpides et lumineuses. Aussi les femmes y ont-elles attaché une superstition excusable : on leur a dit qu'il fallait, de préférence, porter la pierre symbolisant le mois de leur naissance.

Les savants sont en désaccord sur l'adoption des mois, et des gemmes ; il nous est donc permis de porter différentes pierres. Je vais, sans rien garantir, vous décrire les mois et leurs lumineux satellites :

"Janvier" adopte l'onyx et le diamant ; "Février" le saphir et la topaze ; "Mars", la chrysolite; "Avril", l'amethyste ; "Mai", l'agate et, la perle, cette reine de blancheur ; "Juin" correspond à l'aigue-marine ; "Juillet", l'émeraude et l'améthyste ; "Août", le rubis ou le diamant ; "Septembre", le jaspe et l'émeraude ; "Octobre", l'opale ou le diamant ; "Novembre", la sanguine ou la turhuoise ; "Décembre", l'escarboucle ou la turquoise.

Ma sœur en lettres, la baronne Staff, a écrit tout un volume s'ur les bijoux, rehaussant, par d'heureuses qualités occultes, les pierres de second ordre.

Les Oubliees

L'art moderne rend hommage à ces oubliées Nous voyons reparaître la cornaline, l'œil-de-chat, l'agate et les pierres multicolores des Alpes et des Pyrénées : grenats, chrysolithes, sardoines, etc., etc. Rehaussées de fines ciselures et d'ors nuancés, elles sont le témoignage éclatant de l'œuvre artistique triomphant sur la matière brute.

La mode, on le sait, est aux bagues travaillées montant jusqu'à la lapremière phalange, et s'épanouissant en gerbe lumineuse ; aux pendentifs délicats, aux peignes fantaisistes, si etranges d'aspect, si gracieux de forme que le rêveur, en les admirant, y trouve tout un poème. Cela rappelle une châtelaine, unique en son genre, qui fut faite jadis pour Marie Alexandre Dumas, la fille du spirituel romancier. C'était le roman de "Monte-Cristo" échafaudé, de la montre à l'agrafe, avec les ustensiles en miniature symbolisant le départ du fugitif et ses péripéties sans nombre.

L'Art Moderne

Aujourd'hui, comme alors, c'est la forme d'une gemmequi inspire l'artiste : Il donne à cette perle bossuée la silhouette d'une colombe ou d'un cygne en lui ajoutant un col et des ailes de diamants. Ce n'est plus la grosse pierre encadrée de brillants, insolent capital, fier de son poids et de son éclat, sans charme et sans autre valeur que son prix intrinsèque, — telle une grosse dot accompagnant une femme laide et sotte,

Tout est change, grâce à l'art moderne. Nos lectrices auront remarqué, aux expositions, la recherche des joailliers à créer des œuvres d'art et non plus de la bijouterie. La pierre précieuse est un auxiliaire, rien de plus. ...

Ce changement, nous le devons aux femmes intelligentes qui préfèrent un joli bijou à un bouchon de carafe.

Les dessinateurs, encouragés par elles ont copié la nature, cette Divine, dans ce qu'elle a de plus fragile : la fleur !

Nous avons vu les fleurs des champs les plus délicates, celles que le pinceau du peintre ne pouvait reproduire, immortalisées par une transformation éclatante, comme si la baguette d'une fée les eût cristalisées.

N'a-t-on pas souvenir de ces parures transparentes, mobiles, presque impalpables, faites cependant d'or et de pierres fines qui tremblaient, sous des vitrines, au moindre mouvement, telles ces sensitives qui se replient au toucher ?

Notre siècle est, sans contredit, à l'apogée de l'art en joaillerie, parce qu'on a attaché une pensée, un sentiment à ces choses mornes qui s'appelaient des parures féminines.

Comme on adopte les pierres modestes pour scintiller sur nos corsages, on choisit encore la flore des champs pour remplacer les fleurs de nos parterres, trop connues, trop vaines dans leur banalité de parvenues.

L'edelweiss, le cyclamen, l'asphodèle, la ciguë, le lin, l'aconit, fleurs retrouvées, étalent leur corolle et leur calice, jusqu'alors dédaignés, là ou trônaient la rose insolente, l'améthyste, la pensée et l'œillet.

La Mode des femmes

La mode accueille les fleurs énormes pour ses tentures et les plantes minuscules pour symboliser ses joyaux.

A côté des œuvres d'art que l'on achète pour cadeaux et corbeilles de mariage, on cherche le moyen d'utiliser les bijoux démodés en les introduisant, grâce à un habile dessin, dans la composition d'une parure moderne ; les boucles d'oreilles à pendants, les broches énormes, réapparaissent alors sans choquer les regards.

Puis, la mode actuelle a cela de bon qu'elle adopte les gemmes pas coûteuses, et que l'on peut s'entourer le cou de coraux et de perles sans trop greffer son budget.

Car il est admis de porter des pierres fausses. Et mieux vaut, en cela, tromper l'œil du prochain que ruiner son mari.

La mode est capricieuse, et pour la suivre, il ne faut pas faire de folies, immobiliser des capitaux qui peuvent rapporter des rentes...

Je ne veux pas induire mes sœurs en tentation. Si elles peuvent se procurer des pierres précieuses, fort bien, mais s'il s'agit seulement de contenter la faveur du moment, qu'elles se rappellent les gemmes modestes, et tâchent, à leur exemple, d'avoir de la valeur par leurs qualités personnelles afin d'être, "elles", le plus beau joyau de leur parure !

Le comte Prokesh, l'ami de "l'Aiglon", qui fut un de mes bons amis, alors qu'il était vénérable ambassadeur d'Autriche à Constantinople, me disait toujours lorsqu'il me rencontrait au bal :

—N'enviez pas les bijoux, petite amie, les diamants les plus beaux ne valent jamais, sur de blanches épaules, la place qu'ils cachent !

L'AVEU

Elle était jeune, pure et douce ;
Il était jeune, pur et doux ;
Leurs pieds foulaient la même mousse
Ou saignaient aux mêmes cailloux.

Souffrait-il ? Elle était en peine.
Riait-elle ? Il était charmé,
Quand l'un cueillait de la verveine
L'autre avait le cœur embaumé.

Mais leur bouche, triste ou ravie,
Ayant prononcé d'autres vœux,
Ils s'aimèrent toute la vie
Sans se faire jamais d'aveux.

Les rosiers changèrent de roses,
Oublieux des printemps défunts ;
Mais leurs deux âmes, toujours closes,
Gardèrent les mêmes parfums.

Quand il fut mort, elle, très vieille,
Puisqu'il ne l'entendrait jamais,
Bien bas, bien bas à son oreille,
Dit en pleurant : "Je vous aimais !"

Puis, comme tombent les corolles
Qui tardèrent trop à fleurir,
Elle expira... Sous ces paroles
Les yeux du mort semblaient s'ouvrir.

Jean Rameau.

Causerie du Docteur

Des stimulants

Si notre alimentation n'était composée que des aliments nécessaires à l'entretien et au bon fonctionnement de nos organes, il faudrait s'abstenir de bien des denrées devenues, par l'usage et les services qu'elles nous rendent, en quelque sorte indispensables.

De combien de condiments, d'épices, d'aromates, ne sont pat additionnés les mets journaliers ! Mais ces auxiliaires de notre nourriture sont de grande utilité et souvent indispensables : ils éveillent l'appétit affaibli, stimulent nos organes digestifs.

Parmi les plantes dites apéritives et stomachiques, qu'on emploie généralement en tisannes, en infusions ou macérations et qui exercent une action réelle sur l'estomac gastrique, digestion difficile ou inappétence, il faut citer la grande absinthe, la gentiane, le quassia amara, la camomille, le houblon, puis le chardon bénit, la petite centaurée, la sauge. Les fruits d'anis, de carvi, de coriandre, de fenouil, ont la même action bienfaisante en tisane, surtout contre le ballonnement ou coliques ; la même action appartient à l'angélique, à l'anis étoilé, la cannelle, la cascarille.

D'autres plantes agissent particulièrement sur le système nerveux, telles sont les feuilles d'hysope, de marjolaine, d'oranger, fleurs de tilleul. Une pincée dans une tasse d'eau bouillante donne une excellente tisane légèrement stimulante, suffisante pour dissiper le mal de tête et chasser la tristesse, souvent faisant suite à la digestion difficile.

Mais à côté de ces légers stimulants agistant surtout sur les fonctions de nutrition, sur l'estomac, il en est d'autres, plus actifs et énergiques, qui influent particulièrement sur les fonctions intellectuelles, sur le cerveau et la pensée ; qui stimulent l'organisme par leur influence sur le système nerveux : tels sont le café, le thé, les boissons fermentées.

Employées avec modération, ces substances peuvent rendre de grands services, tandis que, prises immodérément, elles engendrent des maladies, détraquent le système nerveux par excitation perpétuelle et exagérée.

Il faut donc faire une distinction entre les stimulants. D'abord, les substances végétales dont le café est le type, puisqu'elles contiennent toutes un alcaloïde spécial, la caféine ; ensuite, les boissons fermentées, comme bière, alcools.

Cette distinction est indispensable, car ces deux espèces de stimulants n'agissent pas de la même façon sur notre organisme.

Dans nos contrées, on fait grand usage du café, du thé, du cacao et, depuis peu, de la kola. En France, la consommation du café est bien supérieure à celle des autres substances, de même qu'en Angleterre et en Russie, celle du thé, et en Espagne, celle du cacao, sont beaucoup plus répandues.

Le café et le thé sont des aliments d'épargne, qui ne nourrissent pas, mais qui rendent l'assimilation plus active, Ils passent pour stimulants de la pensée ; par leur action sur le système nerveux central, ils donnent la rapidité et la netteté de conception indispensable à la plupart des travailleurs.

La qualite de la pomme

Un docteur nous disait il y a quelques années : "La pomme est un fruit si commun que peu de personnes connaissent ses remarquables propriétés. Tout le monde devrait savoir que la meilleure chose à faire avant d'aller se coucher le soir est de manger des pommes. Ce fruit est un aliment excellent pour la cervelle, car il contient plus d'acide phosphorique sous une forme facilement assimilable que n'importe quel végétal. Il excite les fonctions du foie, donne un sommeil calme et qui délasse et il désinfecte complètement la bouche, la pomme agglutine les surplus acides de l'estomac, elle facilite les sécrétions des reins et c'est un des meilleurs préservatifs des maladies de la gorge. Ce sont là des choses que tout le monde devrait savoir. Après l'orange et le citron c'est le meilleur antidote de la soif des personnes s'adonnant à l'opium et à l'alcool.

Un nouveau traitement de la tuberculose

La tuberculose est incontestablement la maladie qui exerce le plus de ravage dans l'organisme humain, et c'est, hélas ! la maladie la plus répandue ; on la trouve sous les lambris dorés comme sous le chaume, dans la seule ville de Paris elle fait annuellement 14,000 victimes.

Les multiples efforts accomplis pour la combattre, s'ils ne sont pas toujours infructueux, ne produisent pas les résultats généraux recherchés. La vitalité du bacile et sa puissance de diffusion déjouent la thérapeutique la plus expérimentée ; les quelques guérisons constatées doivent être attribuees, de l'avis des spécialistes, plutôt à la résistance des sujets qu'à l'efficacité réelle des divers traitements, la tuberculose continue inexorablement "à pâlir les fronts et à faire pleurer les mères."

Or, il existe à la Côte-Saint-andré une eau pectotale qui paraît être le spécifique de la tuberculose ; elle a opéré de véritables résurrections. Pourquoi ce précieux remède n'est-il pas plus connu et répandu? Le fait est invraisemblable en ce siècle de réclame. Nous croyons savoir cependant qu'il entrera bientôt dans le domaine public ; son apparition et son emploi généralisé auront certainement un retentissement considérable.

Ne manque jamais son effet

Si vous voulez être certain de guérir votre rhume, prenez du BAUME RHUMAL. Le remède est infaillible : 25 cts le flacon. Partout.

De la grenouille

Rien n'est plus propre à nous faire méditer sur l'opinion changeante du monde que l'histoire de ce batracien. Si, enfermé dans un bocal avec une minuscule échelle, il n'indiquait le temps aux vieilles demoiselles, ou si, accommodé à la sauce poulette, il ne constituait un aliment illusoire qui passe en Angleterre pour notre mets national, on pourrait assurer que, de nos jours, il n'est qu'un animal négligeable, ridicule, de qui même le nom est déconsidéré. Il n'en fut pas ainsi dans le temps des Pharaons. Dans une revue scientifique, M. Hippolyte Boussac a entrepris l'étude des divers animaux de la vallée du Nil. Hormis la chatte, le bœuf, le chacal et l'ibis, qui prêtèrent leurs formes à des divinités, il n'en trouve guère qui, plus que la grenouille, aient joui de l'estime des anciens Egyptiens. Tandis que la tortue, le scorpion et l'innocent lézard étaient tenus pour typhoniens, c'est-à-dire pour mauvais, funestes et infernaux, on l'honorait comme tutélaire et son image, taillée dans le porphyre, servait de talisman. Qu'elle fût toujours bienfaisante, on pourrait en douter, puisqu'elle fut une des plaies d'Egypte. Mais les Egyptiens, philosophes, virent surtout ses vertus. De cette espèce, si prolifique qu'à certaines saisons on écrase les têtards par milliers sur les berges du Nil, ils admirèrent la fécondité, encore que gênante. La grenouille, dans les hiéroglyphes, est le signe d'un nombre immense, indéfini, parfois aussi celui de l'immortalité ; figurée sur un sceau, elle est le symbole de la domination. Hayet, la déesse à tête de grenouille, passait pour avoir, avec le dieu Khoum, présidé à la formation de l'univers. Aux premiers siècles du christianisme, des néophytes, mal dégagés de leurs anciennes croyances, la vénéraient encore ; contre ces adorateurs de la grenouille, saint Philastre prononce l'anathème. Pour les chrétiens d'Egypte, elle gardait son sens d'immortalité ; on la voit souvent gravée sur les lampes coptes avec cette parole de Jésus : "Je suis la résurrection et la vie." La grenouille a aussi sa place dans l'histoire. D'après une légende, dont on retrouve la trace dans "la Franciade" de Ronsard, les Francs venus de Scythie auraient porté sur leur blason trois grenouilles de sinople et Clovis, au moment de combattre Alaric assiégeant Conflans-sur-Oise aurait remplacé ces "crapauds bouffis" par trois fleurs de lis descendues du ciel. Mais la maladresse des peintres et l'ignorance du peuple semblent avoir seules donné naissance à cette histoire : "Ceux qui ne savaient que c'était de ces belles fleurs, dit Jean de Tournes, les estimaient être crapauds ou grenouilles. Ils s'imaginaient que le milieu était la tête ; les deux côtés, les jambes de devant ; le milieu de la pointe, la queue ; et les deux bouts d'en bas, les jambes de derrière. Moi-même, m'y suis autrefois mescompté."

Feuilleton de "L'Echo du Manitoba"

La Pierre Fatale

PAR

WILKIE COLLINS

No. 2

(Suite)

"... Troisièmement, et finalement, je donne et lègue à ma nièce, Rachel Verinder, fille unique de ma sœur Verinder, veuve, si la dite dame est encore en vie lors du prochain jour de naissance de Rachel Verinder, c'est-à-dire au premier anniversaire qui suivra ma mort, mon diamant jaune, connu en Orient sous le nom de Diamant de la Lune ; ce legs est soumis à la condition que la dite Julia Verinder sera en vie à cetté époque. A cet effet, je désire que mon exécuteur testamentaire remette mon diamant, par ses mains ou par celles d'un intermédiaire digne de sa confiance et désigné par lui, en la possession personnelle de ma nièce Rachel, au prochain jour de sa naissance qui suivra ma mort, et cela, si faire se peut, en présence de ma sœur Julia Verinder. Je désire aussi qu'on informe ma sœur, par une copie légalisée, de cette troisième et dernière clause de mon testament, à savoir que je donne le diamant à sa fille Rachel, en signe de pardon absolu du tort que ses procédés envers moi ont causé à ma réputation durant ma vie, comme preuve que je pardonne, ainsi qu'il convient à un gentilhomme et à un officier, l'insulte qui me fut faite, lorsque son valet de chambre, agissant par ses ordres, me ferma sa porte le soir du jour de naissance de sa fille."

Je rendis le papier à M. Franklin en disant :

" Je ne voudrais pas calomnier un homme défunt, monsieur ; mais s'il a tant insisté sur le fait que sa sœur vivrait encore à l'époque du premier anniversaire qui suivrait sa mort, ne serait-ce pas dans l'espoir que ce legs deviénne une source de trouble et de chagrin pour elle par l'entremise de sa fille, et qu'étant encore en vie elle puisse ressentir toutes ces peines ?

—J'admets, dit M. Franklin, que le but du colonel a pu être, non pas d'avantager sa nièce qu'il n'avait jamais vue, mais de prouver à sa sœur, de la façon la plus gracieuse, qu'il lui avait pardonné, en faisant un magnifique présent à son enfant. Voilà une interprétation toute différente de la vôtre et également admissible."

Mais, que restait-il à faire ?

Or, nous étions à la date du 25 mai. L'anniversaire n'était que le 21 juin. Conserver sur soi la Pierre de Lune un si long temps, c'était s'exposer aux embûches des Indiens. M. Franklin résolut d'aller prudemment déposer le joyau à la Banque de Frizinghall, la ville la plus voisine de chez nous ; la banque d'Angleterre elle-même n'est pas plus sûre que celle-là. Nous reprimes le chemin du château ; en un instant je fis seller un cheval et M. Franklin partit au galop.

Lorsque j'entendis s'éloigner le bruit du cheval et que je me retrouvai seul dans la cour, je crus que je sortais d'un rêve.

Milady et miss Rachel rentrèrent à la fin de la journée. Inutile de dire leur surprise en apprenant à la fois l'arrivée de M. Franklin et son brusque départ à cheval. Bien entendu, elle me posèrent des questions embarassantes ; je me gargardai bien de donner la vraie raison et je me permis de dire que l'arrivée de M. Franklin par le train du matin ne devait être attribuée qu'à une de ses excentricités habituelles.

○ ○ ○

Il paraît qu'après nous avoir quittés, M. Ftanklin et moi, aux Sables-Tremblants, Rosanna était revenue dans l'état d'esprit le plus étrange. Elle avait passé, à en croire Pénélope, par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel; gaie sans cause, triste tout à coup, elle faisait cent questions sans désemparer sur M. Franklin Blake, et du même coup se montrait mécontente de Pénélope, parce que celle-ci témoignait quelque étonnement du subit intérêt que lui inspirait un étranger.

On l'avait surprise occupée à graver en souriant le nom de M. Franklin dans l'intérieur de sa boîte à ouvrage; elle avait été vue de nouveau pleurant et considérant dans la glace son épaule contrefaite.

M. Franklin et elle se connaissaient-ils avant ce jour ? Cela semblait impossible. Avaient-ils entendu parler l'un de l'autre ? Cela paraissait non moins inadmissible.

" Père, conclut Pénélope sérieusement, il n'y a qu'un moyen d'expliquer cela : Rosanna sera tombée amoureuse de M. Blake à première vue ! "

Je ris jusqu'aux larmes à cette pensée.

La soirée arriva, et M. Franklin revint de Frizinghall au moment du dîner, Il m'apprit qu'il avait déposé la Pierre de Lune à la Banque, sans la désigner autrement que comme un objet de grand prix, qu'il en tenait le reçu dans sa poche et que rien d'extraordinaire ne s'était passé. Je m'étais attendu à mieux après une telle journée.

La première entrevue de M. Franklin avec sa tante et sa cousine se passa à merveille. Miss Rachel était plus jolie et plus animée que jamais : on fit de la musique toute la soirée, les deux jeunes gens chantèrent des duos : c'était charmant.

Vers minuit, quand tout le monde fut couché, je fis ma ronde de surveillance au tour de la maison. Lorsque toutes les portes furent fermées, sauf celle de côté qui donnait sur la terrasse, ie pris l'air sur le pas de la porte avant de me mettre moi-même au lit.

D'après l'orientation de la maison, le côté de la terrasse se trouvait dans l'ombre, mais la lune éclairait entièrement l'allée sablée parallèle à la terrasse. Tandisque je regardais de ce côté, je vis distinctement l'ombre d'une personne, projetée par la lune et partant du coin de la maison.

Je suis vieux, mais malin, et je me gardai de crier ; walheureusement l'âge m'a fort alourdi, et le bruit de mes pas sur le gravier'me trahit. Avant que je pusse atteindre le coin, des jambes plus alertes que les, miennes , et plusieurs paires d'entre elles, à ce qu'il me sembla, décampèrent à la hâte.

Tout bruit avait cessé quand faisant, mon fusil à la main, le tour de la maison, j'aperçus sur le gravier un petit objet qui brillait au reflet de la lune. Je le ramassai, et je découvris que c'était un petit flacon, contenant une liqueur épaisse et odorante, aussi noire que de l'encre. C'était, à n'en pas douter, la même que l'encre versée dans le creux de la main de l'enfant pendant la cérémovie surprise par Pénélope. Je soupçonnai sur-le-champ que j'avais dû déranger les trois Indiens dans quelque diabolique manœuvre, dont le but était de découvrir où se trouvait logé cette nuit le diamant.

Dès le lendemain matin, je montrai à M. Franklin cette pièce à conviction. Son opinion fut que les Indiens poursuivaient la recherche du diamant.

Le 29 de ce mois, M. Franklin et sa cousine découvrirent une manière nouvelle de passer le temps qui eût pu, sans cet amusement, leur sembler un peu long, J'ai des raisons, que vous comprendrez plus tard, de vous faire particulièrement remarquer, quel genre d'occupation ils adoptèrent.

Le génie universel de Franklin lui faisant tout entreprendre, il se lança dans ce qu'il nommait la peinture décorative. Il avait inventé, daigna-t-il nous dire, un nouveau procédé de détrempe, et il attribuait à cette composition les qualités les plus étonnantes. Quels ingrédients y figuraient, je l'ignore ; mais l'effet qu'elle produisait, je puis vous le dire en deux mots : elle sentait horriblement mauvais.

Miss Rachel n'ayant pas de cesse qu'elle n'eût essayé cette nouvelle merveille, M. Franklin fit venir les matières premières de Londres, opéra le mélange, qui tout d'abord réussit à faire éternuer bêtes et gens ; puis il orna la robe de miss Rachel d'un tablier à bavette et se mit, de concert avec elle, à décorer son petit salon qu'on nommait le boudoir.

Ils commencèrent par l'intérieur des portes ; M. Franklin enleva tout le vernis neuf avec de la pierre ponce, et obtint une surface unie pour son travail futur. Miss Rachel alors se mit en demeure de couvrir sous sa direction l'espace libre de devises ingénieuses, griffons, oiseaux, fleurs, amours, et autres gentillesses à l'imitation d'un célèbre peintre italien. Comme occupation, ces décorations étaient un ouvrage peu propre et n'avançaient que lentement. Mais nos jeunes gens n'en semblaient jamais fatigués ; tout le temps qu'ils ne donnaient ni à la promenade, ni aux visites, ni aux repas, ni à leurs duos de chant, ils l'employaient à abîmer cette porte, aussi appliqués à leur besogne que des abeilles dans une ruche.

Le soir du dimanche 3 juin nous débattîmes dans la salle des gens une question qui, comme celle de la décoration du petit salon, se rattache à des faits à venir.

Remarquant le plaisir que M. Franklin et sa cousine semblaient trouver dans la société l'un de l'autre, nous prédîmes que la maison verrait un mariage avant la fin de l'été.

Pourtant je croyais le cœur de miss Rachel engagé d'un autre côté.

○ ○ ○

Ce qui était hors de doute, c'est que M. Franklin était pour sa part fort amoureux. La question était de découvrir les sentiments de miss Rachel ; permettez-moi de vous faire connaître ma jeune maîtresse.

Elle était mince et oetite, mais parfaitement proportionnée des pieds à la tête. Tous ses mouvements avaient une grâce charmante. Il suffisait de la voir aller et venir, s'asseoir, se lever, marcher, pour être convaincu qu'elle devait le charme de son extérieur à la nature et non aux artifices de la toilette.

Ses yeux et ses cheveux étaient pareillement du plus beau noir ; son nez paraissait trop petit, j'en conviens, mais (pour emprunter les paroles de M. Franklin, la bouche et le menton étaient des morceaux de dieux ; toujours selon le même auteur, son teint chaud comme un rayon de soleil avait sur celui-ci l'avantage de ne pas brûler ceux qui le regardaient. Ajoutez-y qu'elle portait la tête haute, qu'elle avait un air vraiment noble, qu'elle possédait une voix claire, d'un timbre métallique, et un sourire qui donnait à toute sa physionomie une expression ravissante : vous aurez dès lors un portrait complet et aussi frappant que j'ai pu le tracer.

Ma chère Miss Rachel avait, au milieu de tant d'attraits et de qualités, un défaut capital que la stricte impartialité m'oblige à reconnaître. Elle différait des autres jeunes filles de son âge, et en ce point surtout, c'est qu'elle avait des idéesà elle, très arrêtées, et que si ses opinions allaient à l'encontre des usages reçus, elle se moquait des usages ! Pour des bagatelles, ce travers importait peu ; mais, dans les circonstances graves milady trouvait, comme moi, que cet esprit de défi allait bien trop loin.

Elle jugeait par elle-même, chose bien rare chez des femmes même deux fois plus âgées qu'elle ; jamais elle ne demandait votre avis et ne vous prévenait de ce qu'elle allait décider ; elle ne mettait personne, pas même sa mère, dans la confidence de ses secrets. Dans les moindres choses comme dans les plus grandes, avec ceux qu'elle aimait comme avec ceux qu'elle détestait, miss Rachel suivait un petit système personnel qui suffisait aux peines et aux joies de son existence intime.

Que de fois n'ai-je pas entendu répéter à milady :

" Le meilleur ami et le pire ennemi de Rachel sont tous deux...Rachel elle-même."

Un mot encore, et j'ai fini.

Avec ce caractère concentré et cette volonté inflexible, il n'y avait pas un atome de fausseté en elle. Plus d'une fois dans son enfance, je la vis supporter une réprimande ou un châtiment à la place d'une amie, plutôt que de l'accuser. Personne ne put jamais lui faire avouer ni nier en ce cas la faute dont elle se laissait accuser à tort; elle vous regardait bien résolument en face, secouait son petit minois et vous disait nettement :

" Vous ne me ferez pas parler "!

○ ○ ○

Le 12 juin, ma maitresse adressa à un gentleman de Londres une invitation pour venir passer le jour he naissance de miss Rachel à la maison.

C'est à cet heureux personnage que je croyais le cœur de ma jeune maîtresse attaché avant que l'arrivée de M. Franklin Blake n'eût ouvert à nos suppositions un champ tout différent. De même que M. Franklin, il était son cousin et se nommait M. Godfrey Ablewhite.

Sa mère, la sœur de milady, avait fait une sotte de mésalliance quand elle épousa M. Ablewhite, le banquier de Frizinghall ; mais le mariage finit par être accepté de la bonne société.

M. Godfrey Ablewhite était, au point de vue de la tournure, un bel homme ; il mesurait près de six pieds de haut, avait un beau teint, la figure bien ronde et rasée, et de superbes cheveux blonds flottant sur son cou.

Il était avocat ; mais ses manières faisaient de lui "l'homme des dames." Toutes les entreprises philanthropiques l'avaient pour président, pour caissier ou pour directeur. Comme orateur dans les meetings de bienfaisance, il n'avait pas son pareil pour vous tirer des larmes et de l'argent ; il était devenu un personnage populaire.

Quelle chance restait à M. Franklin malgré tous ses talents contre un personnage ti accompli ?

J'en donnerai pour preuve que, quoique fumeur invétéré, il renonça au cigare dès qu'elle eut dit qu'elle en détestait l'odeur. Il dormit si mal après cet acte de soumission, par suite de la privation de son narcotique habituel, et il souffrit tellement de ce changement d'habitudes, que miss Rachel fut la première à le prier de reprendre ses cigares. Mais il persista dans sa résolution ; jamais il ne reprendrait rien de ce qui pouvait lui causer un instant d'ennui, et sa volonté l'aiderait à se vaincre, et même à retrouver le sommeil.

Tant de dévouement, à ce que chacun pensait, ne pouvait manquer de faire impression sur miss Rachel, sans compter encore le travail en commun de la décoration du boudoir. Tout cela est très joli, mais enfin elle avait dans sa chambre à coucher une photographie de M. Godfrey, qui le représentait dans la pose d'un orateur de meeting, ses cheveux rejetés en arrière, et ses beaux yeux forçant l'argent à sortir des poches. Que direz-vous de cela ?

Le 16 juin survint un événement qui diminua encore selon moi les chances de M. Franklin.

Un monsieur à l'air assez bizarre, parlant l'anglais avec un accent étranger, vint ce matin-là demander M. Franklin Blake à qui il avait à parler d'affaires.

Ces affaires ne pouvaient concerner le diamant pour deux motifs: d'abord, parce que M. Fraklin ne m'en parla pas ; secondement, parce qu'il s'en entretint avec milady, ce qu'il s'en entretint avec milady. Celle-ci en toucha sans doute quelques mots à sa fille. En tout cas, il paraît que miss Rachel, le soir, au piano, fit de sévères remontrances à M. Franklin sur la compagnie dans laquelle il avait vécu, et les principes relâchés qu'il avait puisés à l'étranger. Le lendemain, pour la première fois, on négligea la décoration de la porte. Je soupçonne qu'il s'agissait pour M. Franklin de liquider quelque imprudence commise sur le continent. Tout ceci n'est qu'une supposition; car dans cette occasion, chose étrange, milady et M. Franklin me laissèrent dans l'ignorance.

Le 17, les nuages semblèrent se dissiper. Les deux jeunes gens reprirent la décoration de la porte et parurent bien ensemble comme auparavant. S'il faut en croire Pénélope, M. Franklin aurait saisi l'occasion de la réconciliation pour faire sa demande, et n'aurait été ni repoussé ni agréé.

Le 19, survint un autre événement : le docteur fut appelé pour [illegible]r notre seconde femme de [illegible]mbre. Rosanna Spearman. Ce que nous avions observé de sa conduite depuis notre tête-à-tête des Sables- nous avait paru bizarre.

Ainsi, sans faire semblant de rien et de la manière la plus naturelle du monde, elle se plaçait sans cesse sur le passage de M. Franklin. Il y faisait à peu près autant attention qu'au chat de la maison, et l'idée ne lui venait jamais de regarder une figure aussi ordinaire. Pendant ce temps, cette pauvre fille, qui n'avait jamais eu beaucoup d'appétit, le perdit tout à fait et se mit à dépérir, tandis que chaque matin ses yeux indiquaient qu'elle avait passé la nuit à pleurer au lieu de dormir.

Un jour, Pénélope fit une déplaisante découverte que nous tinmes secrète.

Elle surprit Rosanna devant la table de toilette de M. Franklin, enlevant une rose que miss Rachel venait de donner à ce dernier pour mettre à sa boutonnière, et y substituant une rose semblable, cueillie par elle.

Depuis cet incident, elle fut à plusieurs reprises insolente vis-à-vis de moi, lorsque je lui donnai un avis général sur sa conduite ; et, chose plus grave encore, elle se montra peu respectueuse dans plusieurs occasions envers miss Rachel.

Milady remarqua ce changement, et me demanda ce que j'en pensais.

Je cherchai à excuser notre femme de chambre, en attribuant son aigreur à son état maladif : le résultat fut qu'on demanda le docteur. Il dit qu'elle souffrait des nerfs et qu'il la croyait peu propre à continuer un service. Milady offrit de l'envoyer dans une des fermes afin de changer d'air. Elle supplia, les larmes aux yeux, qu'on la laissât dans la maison, et moi, fort mal inspiré, j'engageai milady à en essayer encore pendant quelque temps. Les événements se chargèrent de prouver que je n'aurais pu donner un plus mauvais conseil ; car, certes, si j'avais pu prévoir l'avenir, j'aurais miss Rosanna Spearman à la porte de la maison, séance tenante.

Le 20, on reçut un mot de M. Godfrey qui annonçait que, dans l'après-midi du lendemain, il viendrait à cheval avec ses deux sœurs et resterait à dîner. Une jolie boîte en porcelaine accompagnait ce billet. C'était un souvenir qu'il priait sa cousine Rachel d'accepter avec son amour et ses meilleurs souhaits. M. Franklin ne lui avait offert qu'un médaillon sans valeur; malgré tout, et avec l'obstination naturelle aux femmes, Pénélope pariait toujours pour son succès.

Le 21 juin se leva, brumeux et incertain, mais vers midi le temps s'éclarcit. Tous les gens de la maison inaugurèrent cet heureux anniversaire en offrant leurs modestes présents à miss Rachel.

Avait-il essuyé une rebuffade en essayant de nouveau de faire sa cour à sa cousine, ou bien fallait-il attribuer à ses fréquentes insomnies les incertitudes et les contradictions croissantes de son caractère ? Toujours est-il que M. Franklin ne se montra pas à son avantage dans cette matinée. Il changea d'avis sur le diamant plus de vingt fois en vingt minutes. Pour ma part, je m'en tins purement et simplement aux faits que nous connaissons.

Rien n'était survenu qui nous autorisât à inquiéter milady au sujet de ce joyau ; et rien ne pouvait dispenser M. Franklin de l'obligation légale de le remettre à sa cousine. Nous convînmes qu'après le goûter, il irait à cheval à Frizinghall et en rapporterait le diamant ; il aurait probablement, pour revenir, la compagnie de M. Godfrey et des deux jeunes dames.

Cela décidé, M. Franklin retourna près de miss Rachel.

Ils passèrent la plus grande partie de la journée à l'interminable œuvre de décoration : Pénélope aidait à préparer les couleurs.

Il était trois neures lorsqu'ils ôtèrent leurs sarraux, rendirent la liberté à Pénélope et allèrent se nettoyer, mais ils en étaient venus à leurs fins, et la fameuse porte se trouvait achevée pour le jour de naissance, ce dont ils étaient bien fiers.

Les amours, les griffons et le reste étaient, j'en conviens, fort jolis à voir.

M. Franklin goûta à la hâte, et partit pour Frizingvall, sous le prétexte de se joindre à ses cousins, en réalité pour en rapporter le diamant.

Il revint une heure avant le dîner accompagné de M. Godfrey Ableqhite et de ses sœurs.

○ ○ ○

Dès que la famille fut réunie au salon, M. Franklin devant tous remit officiellement à sa cousine le legs merveilleux de son oncle John Herncastle. Miss Rachel resta comme fascinée, tenant le diamant dans sa main. A ses côtés, ses deux cousines, dévorant des yeux le joyau, jetaient des cris d'admiration à chaque reflet de la précieuse pierre. Leur frère, M. Godfrey, laissait échapper d'une voix suave des " parfait ! incomparable ! " et prenait un air détaché qui contrastait avec celui des autres assistants.

Seul M. Franklin, tiraillant sa barbe, regardait anxieusement dans la direction de la fenêtre. Près de lui, milady lisait le testament avec tristesse ; il était clair qu'elle se sentait troublée par la même difficulté qui nous avait arrêtés, M. Franklin et moi, lors de notre conférence aux Sables.

Le legs de la Pierre de Lune, était-il une preuve qu'elle avait traite son frère trop sévèrement ? ou fallait-il y voir l'œuvre d'une nature plus perverse encore qu'elle ne l'avait supposé ?

Franchement, ces questions étaient bien sérieuses à résoudre pour une mère, pendant que sa fille, ignorante de tout ce passé, tenait le présent de son oncle entre ses mains et le faisait miroiter au rayon du soleil qui entrait par la fenêtre.

Dieu nous bénisse ! Certes, c'était là un diamant ! et presque aussi gros qu'un œuf de pluvier ! La lumière qui en jaillissait avait la teinte d'un rayon de lune pendant l'été. En regardant la pierre, vos yeux étaient attirés par une nuance jaune, dont la profondeur inconcevable n'était pas en rapport avec la grosseur d'un joyau qui, en réalité, pouvait tenir entre vos doigts. Nous le plaçâmes d'abord au soleil, puis, après avoir banni de l'appartement la lumière du jour, nous, le vîmes briller d'un éclat incroyable dans l'obscurité de la chambre.

Avant de dîner on se dispersa dans le parc, et M. Godfrey Ablewhite, attirant sa cousine Rachel dans le parterre aux roses, parut avoir avec elle un entretien confidentiel. Mais, malgré l'air persuasif qu'il avait, moi qui ne voyais que de loin, je compris que miss Rachel ne lui réondait pas selon ses vœux ; ils rentraient près de la maison quand je l'entendis dire :

" Vous préférez que je reste ici comme si rien ne s'était passé ? "

Prompte comme l'éclair, miss Rachel se retourna et lui dit :

" Vous avez accepté l'invitation de ma mère, vous devez vous réunir à nos amis. A moins que vous ne vouliez causer un scandale, il est évident que vous êtes tenu à rester ! " Elle fit encore quelques pas, puis parut se radoucir, "Oublions ce qui s'est passé, Godfrey, dit-elle, et restons cousins et amis." Elle lui donna sa main qu'il baisa, puis elle le quitta. Il demeura encore un instant en place à creuser le sable avec son talon, et vous n'avez jamais vu un homme aussi déconfit.

Le dîner fut admirable, Miss Rachel était au milieu, comme étant la reine de la fête ; elle attirait encore plus les regards que de coutume, car elle portait sur elle, à la grande contrariété de milady, son merveilleux présent, la Pierre de Lune.

Lorsqu'elle reçut ce diamant, il était sans aucune monture ; mais M. Franklin, ce génie universel, avait trouvé moyen avec un peu de fil de laiton argenté de le fixer en broche sur sa toilette blanche. Chacun s'extasiait comme de raison sur la dimension et la beauté de ce bijou.

A gauche de miss Rachel était M. Candy, le docteur de Frizingha,li bon petit homme, serviable, agréable, mais auquel on pouvait reprocher de trop faire durer ses plaisanteries, qu'elles fussent placées bien ou mal à propos, et aussi de causer à tort et à travers avec les étrangers sans tâter préalablement son terrain.

En société, il ne cessait de commettre des bévues, et à son insu semait les querelles parmi les gens. Dans l'exercice de sa profession, il montrait beaucoup plus de prudence, et, bien que, suivant ses ennemis, l'instinvt suppléât chez lui au talent, il lui arrivait souvent de réussir là où échouaient des médecins plus savants et plus circonspects.

L'autre invité placé à la droite de miss Rachel était M. Murthwaite, célèbre par ses voyages dans l'Inde : il avait, au péril de ses jours et sous un déguisement, pénétré dans des régions où aucun autre Européen n'avait encore osé mettre le pied.

Il était long, maigre, basané, et parlait peu. La Pierre de Lune eut seule le don de réveiller son intérêt. La renommée en était venue jusqu'à lui lors d'un de ses séjours dans la patrie de ce diamant. après avoir considéré le joyau si longuement que Miss Rachel, commençait à se sentir embarrassée, il lui dit de son ton impassible : " Si jamais vous allez dans l'Inde, miss Verinder, je ne vous engage pas à y montrer le présent de votre oncle ; un diamant chez les Hindous fait souvent partie intégrante de leur religion. Il est telle cité sacrée de ma connaissance, et dans cette cité tel temple où, si vous vous présentiez avec l'ornement que vous portez là, votre existence ne serait pas assurée pendant cinq minutes."

Miss Rachel, se sachant en sûreté en Europe, fut charmée d'entendre parler des dangers qu'elle pourrait courir dans l'Inde.

Milady s'agitait sur sa chaise et changea le sujet de la conversation.

Mais il semblait que le maudit diamant eût jeté un sort sur toute la compagnie.

Le silence s'établissait, et l'on sentait un malaise régner sur tous les invités. Lorsqu'ils parlaient, c'était à croire qu'ils eussent juré de le faire maladroitement et hors de propos. . Candy, par exemple, dit plus de choses malencontreuses que je lui en avais jamais entendu prononcer.

Tous les autres furent aussi agaçants, chacun dans son genre. M. Godfrey lui-même, si éloquent en public, ne daigna pas faire montre de sa faconde dans cette occasion privée.

Etait-il maussade ou mal àl 'aise depuis son aventure du jardin ? Je ne sais. Il réserva ses paroles pour sa voisine, une des parentes de ma maîtresse, miss Clark, vieille demoiselle anguleuse qui faisait partie des comités de bienfaisance féminine.

M. Franklin lui-même, plein d'animation et d'esprit, choisissait toujours un sujet fâcheux ; après force bévues, il tomba sur le sujet de la médecine et tourna si crûment leë docteurs en ridicule que le bon M. Candy en suffoquait de colère.

Le point de départ de la dispute fut l'aveu fait, je ne sais à quel propos, par M. Franklin, qu'il dormait très mal depuis un certain temps. M. Candy lui dit sur-le-champ que ses nerfs étaient en désarroi et qu'il devrait se soigner en conséquence.

M. Franklin lui retorqua qu'un traitement médical et une promenade à tâtons dans les ténèbres, c'était à ses yeux exactement la même chose. M. Candy, piqué au jeu, lui répliqua que, puisqu'il passait ses nuits à s'agiter dans l'obscurité, il n'y avait que la msdecine qui pût remédier à son aveuglement.

Ils continuèrent à se taquiner ainsi jusqu'à ce que, s'échauffant mutuellement, M. Candy le premier perdit son sang-froid au service de la défense de ses collègues ; milady dut intervenir pour arrêter net la suite de la discussion.

Tout à coup, le repas étant terminé, nous entendîmes venir de la terrasse des sons qui à l'instant même me firent oublier tout décorum. M. Frankfin et moi nous nous regardâmes ; le son était celui du tambourin des Indiens. Aussi vrai que j'existe, nous étions de nouveau aux prise avec les jongleurs, et cela, dès l'entrée de la Pierre de Lune dans notre maison!

Avant que j'eusse pu me retourner, les invités leur faisaient signe d'exécuter leurs tours sur la terrasse. Les jeunes filles suivies des invités descendirent pour les voir et tout le monde se groupa en cercle.

M. Franklin se plaça près de miss Rachel, et moi je me tins derrière elle. Si nos soupçons étaient bien fondés, il était effrayant de la voir là, ignorante du danger réel qu'elle courait, et étalant devant ces Indiens le diamant posé au milieu de son corsage ! Je ne saurais vous dire quels tours ils firent, car j'avais la tête perdue. Au dépit que me causait l'insuccès du dîner se joignait l'ennui de contempler de leurs yeux le bijou dont ils poursuivaient la possession: cela suffisait pour m'enlever toute présence d'esprit. Je me souviens pourtant de la soudaine apparition de M. Murthwaite, le voyageur oriental. Tournant autour du cercle des assistants, il arriva sans bruit derrière les jongleurs et leur adressa inopinément la parole dans l'idiome de leur pays.

Il les aurait piqués avec la pointe d'un poignard que l'effet n'aurait pas été plus magique : les Indiens s'étaient redressés avec l'agilité de tigres surpris, en entendant sortir ce langage de sa bouche.

Une minute après, ils le saluaient de leurs courbettes les plus humbles.

Après quelques phrases échangées dans cette langue inconnue, M. Murthwaite s'éloigna aussi tranquillement qu'il s'était approché. L'Indien chef, qui servait d'interprète, se tournant alors vers le public, s'inclina devant milady en l'informant que le spectacle était gure basanée de cet homme était devenue d'une teinte presque cendrée depuis que M. Murthwaite lui avait parlé.

(A suivre)

Nos Correspondants

A nos lecteurs

C'est avec le plus grand plaisir que nous accueillerons toutes les correspondances et communications envoyées par nos lecteurs.

Il y a un intérêt très grand pour chaque localité à se faire connaitre au moyen de ces correspondances.

Qui plus est, dans l'intérêt même de l'ensemble de notre population, il est désirable de donner à nos centres si nombreux dans tout le Nord-Ouest, une publicité qui contribuera à mieux faire connaitre l'importance de notre race.

Nous ne posons qu'une seule condition à notre hospitalité, c'est l'absence de toute polémique personnelle.

Faisons connaitre ce qu'il y a de bien et de bon chez nous et n'étalons pas au jour les petites discussions qui peuvent exister.

Il n'est point besoin de vous préoccuper outre mesure de la forme littéraire de vos correspondances, c'est affaire de la rédaction de suppléer à ce qui peut manquer sous ce rapport.

Désormais nous publierons gratuitement toutes nouvelles classées sous les rubriques suivantes :

Naissances — mariages — décès — que nous enverrons nos "abonnés."

Ste Elizabeth

Mardi dernier, premier décembre, la paroisse de Ste Elisabeth était en liesse, à l'occasion de la bénédiction de la première église.

Pour quiconque est venu visiter les bords de la Rivière aux Marais, il y a quelques années et n'y serait pas revenu depuis,, le changement paraitrait grand !

Il y a six ans que les premiers colons Canadiens sont venus planter leurs tentes dans cette partie du pays, qui n'était occupée que par quelques familles anglaises, et déjà Ste Elisabeth compte au rang des paroisses Canadiennes-françaises les plus florissantes du Manitoba.

Ces colons venaient, soit de St Pierre, de St Jean-Baptiste, de St Joseph et de St Pie, et même plusieurs sont venus du Dakota, pour former cette paroisse qui a progressée si rapidement.

Pendant les deux premières années les colons ont dû se contenter de l'hospitalité religieuse que leur offrait St Pierre et St Jean-Baptiste, mais bientôt comme leur nombre augmentait, Monseigneur Langevin, sur la recommandation du Rév. M. Filion, curé de St Jean-Baptiste, annexa à St Jean-Baptiste, comme desserte, ce groupe de catholiques dont les besoins religieux devenaient plus pressants. C'est alors que le Rév. M. Fournier, vicaire à St Jean-Baptiste devint le premier desservant de la paroisse de Ste Elisabeth.

La première messe qui fut chantée dans la nouvelle paroisse par le Rév. M. Filion, se chanta dans la maison de M. Adolphe Lacharité; et pour quelque temps ce fut là qu'à peu près tous les quinze jours se célébra l'office dominical.

Mais comme malgré les sacrifices que M. Lacharité s'imposaient en prêtant sa maison pour les offices divins, le local, était trop petit presbytère devant servir de chapelle, jusqu'à ce qu'on pût élever un temple digne de Dieu et de la paroisse.

Ce fût dans le presbytère que vint résider M. Fournier, comme desservant, pendant une année.

Comme les colons arrivaient continuellement, et que leur nombre nous donnait droit au rang de paroisse, c'est alors que Monseigneur Langevin érigea Ste Elisabeth au rang de paroisse avec comme premier curé, le Rév. M. Rocan, qui a encore la direction de la paroisse.

Aussitôt, il se mit à l'œuvre, et aidé des paroissiens, il sut faire marcher de pair, le progrès spirituel, et le progrès temporel.

L'année dernière, dans le milieu de l'été, Ste Elisabeth faisait bénir une cloche La cérémonie fût faite sous une immense tente, car la chapelle ne pouvait contenir la foule de fidèles qui étaient venus des paroisses environnantes pour assister à cette fête religieuse. La bénédiction fut faite par Sa Grandeur, Mgr Langevin, qui voulait une marque de sympathie aux paroissiens en venant bénir lui-même cette cloche.

Ce fut une joie pour les paroissiens, qui jusqu'alors ne pouvaient entendre cet appel aimé que lance la cloche de sa voix d'airain lorsqu'elle appelle les fidèles aux offices divins.

Comme le nombre des paroissiens allait croissant, la chapelle devint trop petite pour contenir la foule des fidèles qui se pressait pour assister aux offices religieux. C'est alors que dans une assemblée de paroisse, l'on décida l'érection d'un temple plus spacieux et plus en rapport avec les besoins des paroissiens. Aidé par un comité nommé par les paroissiens, le curé érigea l'église qui vient d'être bénie.

La cérémooie de la bénédiction commença à dix heures ; le Rév. M. Filion, curé de St Jean-Baptis- par le Rév. M. Jutras, curé de St Pie. A l'orgue présidait le Rév. M. Jolys, curé de St Pierre.

Des chantres de St Jean-Baptiste vinrent prêter leur concours à ceux de la paroisse.

Le sermon fut donné par le Rév. Curé de St Malo M. Noret, qui charma son auditoire par la clarté et la sobriété de ses phrases et sa facilité de parole.

L'église est bâtie sur un solage de ciment de deux pieds et demi de hauteur et dix-huit pouces de largeur.

Elle a soixante-dix pieds de longueur et quarante pieds de largeur.

La cloche se trouve élevée de quarante-deux pieds au-dessus du sol.

Ste Elisabeth est dotée depuis près de deux ans d'une fromagerie, dont le propriétaire est M. Labelle, autrefois de Ste Agathe.

—Monsieur Henry Fontaine, est le marchand de Ste Elisabeth et en même temps maître de poste.

—M. J. B. Lesautels, tient une boutique de forge dans le village.

—Il y a dans la paroisse, trois arrondissements scolaires formés depuis près de quatre ans, ayant chacun une maison d'école, avec tout le confort désirable pour l'institutrice et les enfants qui y viennent recevoir l'enseignement.

—Les cultivateurs ont des terres superbes qui ont quadruplé de prix depuis qu'elles sont cultivées.

—Il y a déjà de belles résidences, et si Ste Elisabeth continue à progresser, elle fera envié dans quelques années, aux paroisses environnantes, qui ont aidés à sa formation.

QUI.

St Jean-Baptiste

Le son argentin de la cloche, à l'église, annonçait aux fidèles de la paroisse, que l'église venait de recevoir en son giron un petit ange envoyé des cieux sur la terre égayer la demeure de M. et Mme Rosario Comeault.

Le parrain et la marraine étaient M. et Mme Joseph Lauzé.

On conçoit dès lors aisément la gaieté de l'heureux papa, auquel nous presentons du reste nos sincères félicitations ainsi qu'à son épouse.

Nos souhaits de longue vie et de prospérité s'adressant à la nouvelle arrivee parmi nous.

—M. Louis Poulin de St Malo, était en visite à St Jean-Baptiste, la semaine dernière

M. Poulin y compte de nombreux amis qui sont toujours aises de revoir ce bon "vive la joie."

—M. Alphonse Gauthier a accepté une position de garçon de bar au Grand Central à Winnipeg. Il quitte momentanément une paroisse où il avait la sympathie générale des habitants ; en même temps qu'un patron, M. P. Plamondon, qui fait grand éloge de son ex-commis.

—Sur l'invitation de M. P. Plamondon, et l'habile direction, comme organiste, de Mlle Marie Anna Comeault, les chantres préparent, en vue de la solennité de Noël, la messe du Second Ton harmonisée.

Lac Marguerite

Monsieur le Rédacteur en chef de "l'Echo du Manitoba",

Monsieur,

Bien que lisant de la façon la plus assidue, votre excellent journal, je n'ai pas souvent vu donner des nouvelles de notre localité — qui est peuplée presque exclusivement de Français. Nous sommes peu nombreux, il est vrai, mais cependant il y en a parmi nous qui ont quelque mérite. Je me permets de vous signaler le cas de deux jeunes associés, MM. Oudvt, et Groyer, qui, arrivés ici il y a 4 ans, sans un cent en poche, ont parfaitement réussi.

Ils ont récolté cette année 6,000 minots de blé et 1,000 minots d'avoine, sur 220 acres en blé et 15 acres en avoine. Ils possèdent 1 section 1-4 de terrains achetés, dont les 3-4 sont en culture.

Ils ont 6 bœufs de travail, 12 bons chevaux, 1 vache et son veau, une centaine de poules et une douzaine de cohons.

Une écurie en pierre avec toiture en planches pouvant abriter de 60 à 80 animaux.

Une grande maison en ciment et en bois, un puits avec pompe et leur ancienne maison ainsi que leur première écurie en planches.

Tout cela a été entièrement fait par eux.

Maçonnerie, charpentes, etc. Ils ont tous les instruments agricoles en double, un vaste parc à animaux et environ 6,000 piquets de clôture faits à l'avance, plus une centaine de charges de bois de chauffage.

Ils n'ont employé que deux hommes pour la moisson et le battage et une cuisinière pour leur faire leur cuisine.

En temps ordinaire ils cousent et blanchissent leur linge eux-mêmes.

Cependant tout est propre et en ordre chez eux. Je crois que ces faits rapportés dans "l'Echo", pourront faire voir que les Français ne sont pas de trop mauvais colons !

Nous avons aussi ici la famille Beliveau composée de 8 enfants, 7 filles, la plus âgée à 16 ans et un garçon, 10 ans. Tous sont des Canadiens-français, honnêtes et travailleurs et la réussite les attend.

Cette famille a pris un homestead en avril dernier et a acheté une 1-2 section au C.P.R.

A la chambre de commerce francaise

La famille Beliveau habite une belle et grande maison en bois, bien finie ; leur écurie abrite 3 chevaux, 1 vache et son veau d'un an, plus une cinquantaine de poules et une dizaine de porcs.

Nous avons également ici le Dr Bouju qui fait valoir une grande ferme. Nous sommes très heureux d'avoir près de nous un aussi bon médecin dont la valeur est reconnue et hautement appréciée de tous, même des anglais.

Il y a encore MM. Latreille et Gousset, établis ici depuis longtemps et dont l'éloge comme éleveurs et agriculteurs n'est plus à faire.

Enfin, en dernier lieu je me nommerai, moi, et ma famille.

Voici neuf ans que nous sommes établis au Lac Marguerite et le sol n'est pas plus ingrat pour nous que pour les autres ; malheureusement nous avons eu à subir toutes sortes de mécomptes qui nous ont empêché de prospérer. Cependant avec de l'énergie, de l'union et le secours du Très-Haut, nous avons bonne confiance d'arriver à surmonter les obstacles et permettre à nos Grands Parents, Larchet, âgés de 74 ans de se reposer un jour. Nous continuerons à lutter ; ma femme et moi n'avons que 45 ans et nos enfants, Léopold, Octavie, Henri, Jeanne et Robert, sont jeunes, pleins de force et de santé.

Il y a ici peu de bois. On ne peut guère se procurer que des perches de peuplier, de tremble ou de saule, grosses comme le bras. Sur la section 29 (section des Ecoles) on coupe tout. En a-t-on le droit? De même sur la section 31 pour les lots non vendus.

Sur la section 36, 3 lots sont pris depuis environ un an. Ces lots étaient réservés pour les colons qui avaient besoin de bois.

Cependant le seul travail qui ait été fait sur ces lots se borne à ceci. On a planté un poteau et sur ce poteau une affiche qui interdit de chasser, couper du bois ou même de passer sur les dits lots. Est-ce assez pour devenir propriétaire de 160 acres de beau bois que de planter un poteau et d'y fixer une affiche ? Je ne pense pas, pas plus que la loi ne peut permettre à personne de passer sur le terrain d'autrui après en avoir arraché ou brisé les clôtures !

—La récolte a été très bonne ici — pas de blé gelé, sauf un peu semé tard. Le battage a été terminé à temps. La neige est arrivée mais il y en a peu encore, et les chemins ne sont pas très bons en ce moment—trop de neige pour les wagons, pas assez pour les traîneaux.

—On se plaint beaucoup ici de l'insuffisance des trains de frêt, les élévateurs sont pleins et les fermiers ne peuvent vendre leur récolte.

Pour finir, je vous citerai le cas de la famille Douan, de Montmartre, qui partie, il y a un an, va revenir ici. Le grand-père, 84 ans, la mère, les 3 filles et les 2 fils. Celà prouve que notre pays est bon puisque on y revient, après l'avoir quitté.

Croyez-moi, Monsieur le Rédacteur en chef,

Votre dévoué,

PAUL LONGEAU.

ST CLAUDE

Samedi, vers deux heures de l'après-midi, un jeune homme nommé Dicion était occupée à examiner une carabine. Ayant introduit une balle dans la chambre de l'arme, et soit par inadvertance ou par maladresse, ayant fait jouer la gachette, malgré que le canon de l'arme fut tourné de son côté, M. Dicion reçut la décharge à la hanche ; il fallut recourir au médecin de Rathweld qui procéda à l'extraction de la balle, le blessé se remet promptement.

—Les élections pour le district scolaire qui ont eu lieu aujourd'hui, ont donné le résultat suivant : . Elie Fayollat, élu par 8 voix de majorité, comme commissaire ; Ed. Legras, 8 voix de majorité, comme auditeur ; une motion afin de connaître l'idée des contribuables, au sujet de deux écoles à obtenue 17 oui et 17 non et trois bulletins marqués, "écoles laïques."

—Monsieur Auguste Bonnefoy, à été réélu conseiller par acclamation pour le quartier cinq de la municipalité de Dufferin.

—Nous aurons mardi prochain une élection pour un maire, les deux candidats sont : MM. George Sexmith, maire sortant et Blanchard, conseiller pour Miami. Il est peut-être opportun de rappeler à ce sujet que lorsqu'une pétition en mains, M. Bonnefoy, demandait le rappel du règlement concernant la garde des animaux par rapport au pacage, M. Blanchard fut le plus acharné à combattre le projet et M. Sexmith accorda tout son appui à la mesure. Il en fut de même au sujet det prestations, ce serait être quelque peu ingrat que de voter pour M. Blanchard.

—M. Jean Marignac, a eût un poulain de tué. L'animal a reçu un coup de fourche et un coup d'arme à feu ; un détective de Winnipeg, était ici samedi au sujet he cette affaire. Il serait à souhaiter que le, ou les coupables soit pincés.

—Dimanche prochain aura lieu une assemblée générale des membres de la "Gauloise."

—M. G. J. Frémarins s'est rendu aquéreur du fond de la société connu sous le nom de "Le Magasin Général des Fermiers de St Claude".

—Lorsque le P'tit Joe viendra de nouveau nous conter fleurette, il n'aura pas lieu de s'étonner si quelqu'un à "l'audace" de lui demander des explications au sujet de la nomination de notre J. P. Je sais qu'il fera bien peu attention à ces lignes qu'ils qualifiera "d'insensées" et "de petits coups d'épingles", mais je l'engage à ne pas quitter la plate-forme en pleurnichant comme il l'a fait lorsqu'il nous visitat en compagnie de l'immortel R. P. Roblin. Allons, cher M. Bernier, du courage n'est-ce pas bientôt vous serez ministre de...... de je sais quoi.

GOEL TOUJOURS.

Alma

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de donner l'hospitalité de votre journal "l'Echo du Manitoba" ? l'article suivant :

Plus de doute, Alma, cesse d'être un simple et vulgaire village ! Une ville toute Française, s'élève sur son emplacement ; encore quelques mois, et les braves cultivateurs qui dorment leur sommeil d'hiver, se réveilleront, citadins. Aussi agréablement surpris que la larve qui se réveille papillon. Les plans les plus merveilleux, laborieusement élaborés, murissent, aujourd'hui, dans les cerveaux de riches particuliers et les porte-feuilles des architectes : ils n'attendent que la première caresse, au doux soleil de printemps, pour passer, comme par enchantement, du domaine de l'idéal à l'empire de la réalité.

L'agréable partout, se marie à l'utile dans des proportions telles, qu'ils ne peuvent que faire bon ménage.

Mais ce qui, à mon humble avis, constitue une ville, c'est moins les somptueux édificès, que les arts qui y règnent : les premiers constituent le corps de la ville, les derniers en sont l'âme qui vivifie. Alma aura un corps, elle aura une âme ; j'aime même à croire qu'elle n'aura pas d'enfance, à l'instar des divinités: Un de ses enfants la rendra célèbre dès sa naissance. Je veux parler de Monsieur Gratton, qui, enfant privilégié de la fortune, possède, dans le gosier, un véritable trésor. C'était dimanche dernier : pieusement recueillis en la présence du Dieu Eucharistie les fidèles d'Alma remplissaient leur devoir dominical. Tout-à-coup, une voix mélodieuse, partant du haut de la tribune, vient réjouir nos oreilles. Les notes succédaient aux nôtes ; tantôt graves, tantôt douces ou joyeuses, toujours d'une délicieuse harmonie avec les sentiments interprétés. Le timbre de la voix était clair comme du cristal de roche et sa douceur n'avait d'égales que son incomparable élasticité et son incroyable portée. A la splendeur de la voix s'unissait une science approfondie de la musique. Tous les livres s'étaient fermés d'eux-mêmes ; les fidèles croyaient à un ange descendu du ciel : la Vierge de la Salette, elle-même avait seché ses larmes douloureuses ; tout était dans le ravissement : Et l'auteur de cette grande merveille ? C'était M. Gratton qui chantait un "Credo" de sa composition. Si le respect du Saint-lieu, ne nous eut retenus, la pauvre petite église d'Alma eut croulé sous le fracas des applaudissements.

Nous en aurions voulu à M. Gratton, s'il s'était arrêté à ce premier essai ; mais, nouvelle surprise, à la fin de la messe, MM. Gratton, Parisot et Perpète, nous ont encore charmés par un "Laudate" à trois voix, exécuté avec un ensemble parfait, faisant vraiment honneur, à l'école du R. P. Morard, dont les trois exécutants sont les brillants fleurons.

Certain fermier, en qui, pourtant, rien ne révèle une âme musicale, résumait nos communes sensations, en cette phrase expressive que je cite avec plaisir : "Mon doux ! à écouter de pareilles chansons, je resterais trois jours et trois nuits sans pantout manger ni dormir" Et chacun de répondre : "Moi et tont".

Courage ! mes bons artistes !

Courage ! surtout, M. Gratton! Plantez-là votre store "d'articles de Paris" et marchez à la gloire! Vous serez notre orgueil et un jour, peut-être votre nom sera porté par une des rues de la Ville d'Alma !

MANECH.

Notes locales

Par une décision du conseil municipal M. Baker, a été relevé de ses fonctions de magistrat. Le maire Arbuthnot avait déjà rendu la justice hier matin et la démission de M. Baker, est définitivement reconnue.

—Le service divin a été célébré avec éclat mardi dernier dans les Eglises Catholiques, de Winnipeg, ainsi qu'à la Cathédrale de St Boniface, à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception.

Aux vêpres, à l'église Ste Marie, un grand sermon a été prononcé.

—Un nommé Fréchette a eu la cuisse brisée en travaillant à décharger du charbon au dépôt du C.P.R., à Ignace.

—Le propriétaite du Grand Central a comparu devant la cour pour avoir laissé des consommateurs pénétrer dans son bar après l'heure réglementaire. L'inspecteur McKay dit que les licenses peuvent être retirées à plusieurs propriétaires d'hôtels de Winnipeg, si la loi n'est pas respectée.

—Un galicien est en ce moment à l'hôpital Général de Winnipeg avec les deux pieds gelés. Il a été amené hier au soir par un train du Canadian Northern, et on considère l'amputation inévitable.

—Un chauffeur du Canadian Northern Railway, nommé Nee a été grièvement blessé hier à Winnipeg Jonction. Un des "trous d'homme" de la chaudière de la locomotive sur laquelle il se trouvait alors vint à sauter et le pauvre chauffeur fut grièvement brûlé sur tout le corps par des jets de vapeur brûlante. On a peu d'espoir de le sauver.

—Le train Transcontinental venant de l'Est est arrivé à Winnipeg aujourd'hui avec 1 heures de retard par suite des neiges amoncelées sur son parcours.

—Un feu de chèminée se déclarait ce matin au No 231 Donald Street et donna aux pompiers de la Section Sud l'occasion de prendre un peu d'exercice. Il n'y a pas eu de dégats.

—M. E. W. Thomson, du "Boston Transcript" dont nous parlions dans notre dernier numéro a quitté Winnipeg aujourd'hui pour Chicago.

M. Thompson compte revenir dans l'Ouest Canadien au printemps et passer 4 mois à explorer la région entre Winnipeg et les Montagnes Rocheuses.

Un Suedois belliqueux

Mercredi après-midi, vers 5 heures, les voyageurs habitant à l'hôtel Scandinave de Winnipeg étaient mis en émoi par la détonation d'une arme à feu.

C'était un Suédois, un nommé John Hansen, qui, après avoir absorbé force petits verres soit disant stimulants venait de décharger son révolver dans le lavatory.

Hansen est un Suédois qui fut au printemps dernier victime d'un accident alors qu'il travaillait au bois.

Le résultat fut qu'on lui coupa une jambe au-dessus du genou.

Il paraît qu'il déchargea son arme délibérément ou bien en jouant avec, sous l'empire d'une folie bacchique.

La police fut avertie aussitôt et Hansen fut mis en état d'arrestation.

On s'aperçut alors que le moignon de sa jambe amputée était plein de sang et il fut conduit à l'hôpital.

Un de ses orteils est aussi en bien mauvais état et tout fait craindre une nouvelle amputation partielle.

Lorsqu'il sera guéri, Hansen sera poursuivi pour port d'arme prohibée ainsi que pour avoir déchargé une arme à feu dans l'enceinte de la ville — délits punis par la loi.

Voici la saison rigoureuse arrivée ; il fait bon rester chez soi au coin de son feu quand au dehors la neige tourbillonne et que le vent glacé vous coupe la figure !

Pour se plaire chez soi et y passer comfortablement ses soirées il faut un mobilier comfortable et élégant. Vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de meubles de salon, chambre à coucher, salle à manger, etc., chez M. Alfred Guy, bloc Jean, coin des rues St Joseph et Dumoulin, St Boniface. Comfort, élégance, solidité et bon marché — voilà sa devise — Réparations en tous genres exécutées avec rapidité.

Proprietes

Qui rapportent $150,000 à quelques minutes de Winnipeg

Quatre grandes propriétés viennent d'être vendues aux bords de la Rivière Rouge, dans la paroisse de St Vital, à une très petite distance de Winnipeg, une de ces propriétés changeant de maitre deux fois.

La première de ces propriétés appartenait à M. O'Meara et une partie avait été offerte à la ville de Winnipeg pour en faire un parc. La superficie est de 2,900 acres. M. Hugh Armstrong, M.P.P. de Portage La Prairie s'en est rendu acquéreur avec M. James McKenzie, ex-M.P., de Lakeside. Le prix en était de $27.50 par acre.

L'intention des deux nouveaux possesseurs de ce magnifique domaine est d'y établir une ferme modèle où on n'élèvera que des animaux de pure race. On comprendra aisément les grands avtanges dont une ferme semblable située aux portes de Winnipeg, jouira lors de l'Exposition de Winnipeg, époque à laquelle des milliers de fermiers viennent visiter la ville pour y acheter leurs animaux.

Cependant hier, un agent de propriétés, très connu nous assurait que cette propriété venait d'être adjugée à un syndicat Américain qui aurait payé une somme de $3,00 en plus par acre. L'intention de ce syndicat serait également l'élevage, car de l'avis de tous, il y a beaucoup à faire dans cette branche.

C'est ce même argument qui a sans doute décidé un groupe de capitalistes locaux et de l'Est à acquérir 3,500 acres de terrain, juste de l'autre côté de la Rivière. Le prix payé a été d'environ $17 par acre.

M. W. C. Mitchell, s'est rendu acquéreur du 3ème lot qui consiste en 500 acres et est situé à l'Est du lot acheté par le syndicat. Le prix payé par acre a été de $20.

Le chiffre total payé pour ces diverses ventes atteint le chiffre coquet de $150,000.

Ce chiffre-là est de nature à faire réfléchir un peu ceux qui pourraient encore conserver l'ombre d'un doute sur la future expansion et la prospérité qu'attend Winnipeg.

Quand on pense qu'il y a à peine quelques années ces propriétés auraient pû être achetées toutes, pour une très petite fraction de leur prix actuel !

FETE DE FAMILLE

En l'honneur de M. Beaupre et M. Hebert

Samedi dernier, les amis de MM. Beaupré, le géant canadien, et Hébert, tous deux de Willow Bunch, étaient réunis afin de leur souhaiter un bon voyage.

En effet M. Hébert a quitté Winnipeg, lundi se rendant à Montréal, Trois-Rivières et à St Grégoire, son pays natal dans le comté de StNicolet.

M. Feaupré est parti seulement mercredi, allant à Willow Bunch, voir sa famille qu'il n'a pas pu aller visiter depuis son voyage aux Etats-Unis et dans la province de Québec.

Cette soirée d'adieux a eu lieu chez M. et Mme Martineau qui ont reçu leurs invités avec une parfaite cordialité, et n'ont rien ménagé pour faire plaisir à leurs invités.

Il y avait d'ailleurs tout un essain de charmantes jeunes filles dont le sourire, la grâce et la gaieté ont certainement beaucoup contribué au succès de la soirée. Mlle Patenaude, fille de M. Patenaude, l'agent d'émigration, Mlles Graveline et Loiselle, de Letellier, Mlles Martei et Bibeault, exécutèrent plusieurs morceaux de musique et de chant qui furent très appréciés et applaudis.

N'oublions pas Mlle Gingras (aux derniers les meilleurs dit-on) qui a charmé son auditoire par l'exécution de très beaux morceaux de musique. Nous avons nommé Mlle Gingras en dernier, car elle est de la maison. On s'est séparé très tard dans la nuit se promettant bieo de recommencer pareille fête à la prochaine occasion.

On demande

Une personne disposant d'un capital de $1,500 à $2,000, pour entrer en société dans un commerce de magasin général. Bonne clientèle. Affaire sûre.

Prière d'adresser toutes communications au bureau du journal, L'Echo du Manitoba, Winnipeg.

Deces du R. P. Fulham

C'est avec regret que nous informons les lecteurs de "l'Echo" du Manitoba" que le Rév. Père Charles J. Fulham, vient de succomber à l'hôpital d'Ottawa, à la suite des blessures reçues lors de l'incendie de l'Université et dont notre dernier numéro, donnait les détails. Le Rév. P. Fulham était Irlandais, étant né à Westmeath, Irlande, en 1870. Il fut ordonné prêtre à Ceylan, et était à l'Université d'Ottawa depuis 1902.

C'est en sautant du bâtiment en flammes qu'il se fit des blessures auxquelles il vient de succomber. Une erreur du télégraphe nous avait fait imprimer son nom Fallon au lieu de Fulham, dans notre dernier numéro.

L'inhumation aura lieu à Ottawa. Ses frères Patrick et John Fulham de Philadelphie, étaient à son chevet depuis samedi dernier.

AVIS

Plantation d'arbres forestiers

Ceux qui désirent profiter de la coopération du Ministère de l'Intérieur, pour la plantation des arbres forestiers, en 1905, devront envoyer leur application au soussigné sans aucun délai, afin que leur terre puisse être inspectée la saison prochaine.

Ces applications seront prises en considération d'après la date à laquelle elles auront été reçues, et nulle application qui ne nous serait pas parvenue avant le 1er Mars 1904, ne sera prise en considération que pour l'année suivante.

Ecrivez simplement quelques lignes, sans délai, nous signifiant vos désirs et donnant tout au long vos noms, votre bureau de poste et le numéro de votre terre.

Pour vous procurer les circulaires et obtenir les renseignements concernant la distribution gratuite des arbres forestiers, adressez-vous au soussigné à Ottawa.

E. STEWART,
Superintendant Forestier.
Ministère de l'intérieur,
Département des Forêts, Ottawa
Novembre 24, 1903.

MARCHE DE WINNIPEG

BLE.—Prix à Fort William:

No 1 dur	80c
No 1 Northern	78¾c
No 2 Northern	76½c
No 3 Northern	72½c
No 4 Wheat	61½c
Feed Wheat	50c
Feed No 2	40c

DANS LA PROVINCE :—

Le prix varie entre 50c et 60c.

FARINE :—

Lac des Rois 5 roses	$2.35
Red Patent	2.20
Medora	1.85
XXXX	1.55
Hungarian	2.35
Glenora	2.20
Manitoba	1.85
Imperial XXXX	1.35

ISSUES :—

Son	$16.00
Gru	18.00

Par tonne en poches, $1.50 en plus.

GRAINS CASES :—

Avoine, la tonne	$25
Orge, la tonne	20

AVOINE :—

	1ère qualité
En char, à Winnipeg	31c
En campagne	25c

ORGE :—

Orge de brasserie	36 à 37c
Orge commune	30 à 33c

FOIN — La tonne :

Pressé	$8 à $9
En charge	$9 à $10

VOLAILLES :—

Poules	10c la lb.
Canard	10c la lb.
Oies	10c la lb.
Dindes	12c la lb.

BEURRE — La livre :

De laiterie	22c
D'habitant, 1re qualité	20c
Qualité moyenne	16c
Qualité inférieure	12 à 13c

FROMAGE :—

Prix des entrepôts	13½

OEUFS :—

Absolument frais	26 à 27c
Bonne qualité	23 à 25c

LEGUMES :—

Pommes de terre, à Winnipeg	50c
Carottes, betteraves	60 à 65c
Céleri le paquet	40c

VIANDES BOUCHERIE :—

Boeuf, ville, la lb.	5¾c
Boeuf, d'habitant	5c
Veau	7 à 8c
Mouton	7 à 12c
Agneau	11c
Porc	7c

PEAUX :—

No 1 la livre	6½c
No 2 la livre	5½c
No 3 la livre	4½c
Peaux gelées avec 5 livres à déduire.	5½ à 6c
Peaux de cheval	50c à $1

Seneca Root	62c

BETAIL SUR PIED

BETES A CORNES :—

La livre poids vif—le choix	3 à 3¼c
" " —2 choix	2¼ à 2¾c

MOUTON :—

Mouton	3¾ à 4c

PORCS :—

De 120 à 250 livres	5¼c
De 250 à 300	4¾c
Au dessus de 300 livres	4½

VACHES A LAIT :—

Vaches à Lait	$35 à $55

CHEVAUX :—

La paire de	$300 à $400

On demande des agents

Le fameux "Guide d'Affaires" publié en anglais et en français, fait l'offre la plus avantageuse qu'on ait jamsi offerte aux agents, plus de 500 leçons d'affaires. Il explique tout ce qui concerne, billets, reçus, hypothèques, chèques, traites, mandats, comptes, actes, baux, contrats, etc., etc. Aucun livre n'a encore eu pareille vente aussi phénoménale que le "Guide d'Affaires". Si vous voulez réaliser de l'argent avec probité et rapidement, retenez de suite votre territoire et soyez le premier dans le champ. L'expérience n'est pas nécessaire. Nous courons tout le risque. Ne dormez pas jusqu'à ce que vous écriviez. La Compagnie J. L. Nithols, Limited, Toronto, Faites mention de ce journal.

Lectures utiles et amusantes

Sous ce titre vient de paraitre un petit livre contenant une CLEF DES SONGES, où explication des rêves, avec des recettes et conseils de grande utilité et nombre d'illustrations comiques et de mots pour rire à travers les annonces. Ce petit livre sera expédié sans retard par la malle à toute personne qui enverra son adressse et un TIMBRE-POSTE à A. TOUSSAINT & CIE., 194, rue St Paul, Québec.